



MAIRIE

l'info municipale

LE DOSSIER

12 La bicyclette en liberté



L'ACTUALITÉ

Equipement

18 Centre Nelson Mandela : la preuve par trois !

Prévention et sécurité

19 Un outil de réflexion

Jumelage

20 Besançon-Bistrita : déjà 10 ans !

Colloque

21 L'architecte de la modernité

22 Expressions politiques

Jean-Charles Sexe, Bruno Grandjean
 CONCEPTION ÉDITORIALE ET GRAPHIQUE : MCM Information (tél. 04.76.03.78.30).
 PUBLICITÉ : P.M. Conseil, 60, Grande Rue, (tél. 03.81.21.15.00).
 PAO : Françoise Fedi, Jean-François Devat, Anne-Sophie Rehn
 IMPRESSION : ACTIS - Vallée Saint-Lazare - ZI Chemin de la Cavée - 02430 Gauchy
 Tél : 03 23 50 64 00 - Fax : 03 23 50 64 04
 DISTRIBUTION : Adrexo.
 DÉPÔT LÉGAL : Octobre 2007.
 ABONNEMENTS : 1 an : (17,60 euros)
 TIRAGE : 66 000 exemplaires
 ISSN : 1257-564X
Imprimé sur papier recyclé.

QUARTIERS

l'info de proximité

LE REPORTAGE

24 Rosemont d'hier et d'aujourd'hui



L'ACTUALITÉ

Planoise

28 Le Voltaire nouveau est arrivé

Centre-Ville

29 « Un remarquable outil de travail »

Centre-Ville

30 La rue Bersot fait peau neuve

Bregille

31 En voiture !

CULTURE

l'événement

LE DOSSIER

32 « Un grand courant d'art sonore »



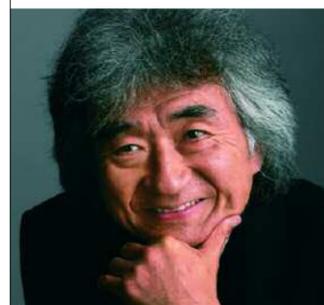
LE GUIDE

culture, sports et loisirs

CULTURE

Musique

35 La baguette magique de Seiji Ozawa



Colloque

36 Décrypter Lagarce

SPORTS & LOISIRS

Handball

38 L'ESB F sur deux fronts

Jardinage

39 Prolongez l'été !

Beach-volley

41 Tous à la plage !

RACINES

43 "L'Hallali du cerf" à Paris



DÉTENTE

45 Restaurant, recette et sudokus

45 Urgences

Un nouveau centre de culture et de loisirs, pour tous les Bisontins

l'éditorial

Jean-Louis Fousseret
 Maire de Besançon
 Président du Grand Besançon



Le 15 octobre prochain, le Centre Nelson Mandela ouvrira ses portes à Planoise. Ce sera le lieu de l'animation pour tous les âges. Le Centre disposera d'une salle polyvalente de 215 places qui sera dédiée au cinéma, au théâtre, aux concerts ou aux conférences. Avec la nouvelle médiathèque, plus de 36 000 documents seront à votre disposition (livres, journaux, CD, DVD...) dans un cadre particulièrement agréable. La Cyber-Base permettra aussi un accès aux outils informatiques, et à des formations sur mesure pour que chacun puisse maîtriser les technologies de l'information et de la communication. Ce beau projet est l'aboutissement d'un long travail, conduit avec le soutien de l'Etat, de la Région, du Département et de la Caisse d'allocations familiales, sur lequel la population de Planoise s'est largement investie. Je salue notamment le rôle très positif joué par le Conseil de Quartier de Planoise, qui a été présent pendant tous ces mois de réflexion et de travaux. Planoise méritait bien un tel équipement, à la mesure du quartier, moderne, à l'architecture élégante, qui sera

ouvert sur toutes les cultures du monde. Le Centre Nelson Mandela, au delà, deviendra vite un pôle de culture et d'animation pour tous les Bisontins et pour tous les habitants du Grand Besançon. C'est en tout cas le voeu que j'émetts. Ainsi est donc considérablement renforcé, en ce début d'automne, le tissu déjà très riche et très fin des structures de quartiers, associatives ou municipales, qui participent au quotidien à animer la ville et vous offrent loisirs, débats, culture. Je saisis cette occasion pour leur renouveler mes remerciements et mes encouragements. Leur rôle est essentiel pour atteindre notre objectif d'Education Populaire. Le Centre Nelson Mandela appartient à chacun de vous. Des équipes dévouées vous y attendent. Venez nombreux découvrir ce premier pas sur la voie du renouvellement urbain de Planoise.

*Très sincèrement,
 Jean-Louis Fousseret*

30 JOURS

l'actualité bisontine

Association

4 La Croix Rouge, toujours plus présente

Bisontin à l'honneur

7 Robert Petiteau, âme du Téléthon

Rendez-vous

8 La douleur, parlons-en !

Bande dessinée

10 Besançon, un destin unique

Ville de **Besançon**

Besançon Votre Ville
 2, rue Mégevand - 25034 Besançon cedex
 Tél : 03.81.61.50.50
 Fax : 03.81.61.59.45.
 E-mail : patrick.isely@besancon.fr
 xavier.fantoli@besancon.fr
 Site internet : www.besancon.fr

DIRECTEUR GÉRANT DE LA PUBLICATION :

Jean-Louis Fousseret

Co-DIRECTEUR : **Eric Anguenot**

RÉDACTEUR EN CHEF : **Patrick Isely**

JOURNALISTE : Xavier Fantoli

RÉDACTEURS : Pascal Vernier, Nadine Eybert-Baud,

Véronique Vuillemin-Filippi, Jean-Baptiste Vieille

André-Hubert Demazure, Roland Motte

PHOTOGRAPHES : Gabriel Vieille, Eric Chatelain,

ASSOCIATION



DOMINIQUE CHOPARD (À GAUCHE), DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE L'URGENCE ET PHILIPPE COURTIEU, PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION DU DOUBS, ENTENDENT DÉVELOPPER L'INTERVENTION SOCIALE.

La Croix Rouge, toujours plus présente

En mars, la Croix Rouge quittait ses locaux de la rue des Granges pour installer son service administratif ainsi que son département Secourisme au 4 Ter, faubourg Rivotte, et son espace Solidarité (distribution alimentaire) au 123, Grande rue. Pour Gilbert Melet, président de la délégation locale, «il s'agissait de gagner en visibilité et en accessibilité». La répétition du logo rouge et blanc forme une frise sur la façade à droite du rond-point de Neuchâtel qui n'échappe en effet à aucun regard. Le 12 septembre, Jean-Louis Fousseret inaugurait le site en présence de Jean-François Mattei, président de la Croix Rouge Française, et revenait sur l'ensemble des missions qu'assure cet organe auxiliaire des pouvoirs publics, dont l'action s'inscrit dans le prolongement de celle du CCAS. «La Croix Rouge, ce n'est pas que les catastrophes !», a rappelé Philippe Courtieu, président de la délégation du Doubs. «L'entraide et les grandes causes internationales ne représentent qu'un versant de notre activité. Nous faisons référence en matière de secourisme. D'une part, nos équipiers, formés par nos

soins, couvrent 40 % des dispositifs prévisionnels de secours sur les manifestations populaires ; d'autre part, nous formons 300 personnes/an aux gestes qui sauvent. Nous hébergeons la section secourisme du Centre départemental de la Formation professionnelle. Nous remplissons également une mission locale aussi importante que méconnue : la lutte contre l'illettrisme, les visites aux personnes en perte d'autonomie, et surtout l'aide alimentaire d'urgence ou permanente. Ainsi, sur toute l'année, à Besançon, nous distribuons des denrées à une soixantaine de familles», ajoute Gilbert Melet. Concernant l'avenir, le président de la délégation départementale insiste sur la nécessité de développer l'action sociale au-delà de la capitale régionale, à l'ensemble de sa zone de responsabilité qui comprend la moitié Ouest du Doubs. «Pour ce qui concerne le secourisme, nous sommes bien présents sur les 250 communes mais ce n'est pas le cas pour l'intervention sociale. Nous comptons donc l'étendre avec par exemple la création d'antennes dans d'autres localités.»

SOLIDARITÉ

Se déclarer contre la misère

Il y a 20 ans, sur le parvis des Droits de l'Homme au Trocadéro, était posée une dalle portant cette citation du Père Joseph Wresinski : «Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits de l'Homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré». Depuis, chaque année le 17 octobre, revient la Journée mondiale du refus de la misère, organisée par ATD Quart Monde. Emanation associative, bénévole, solidaire, cette journée se décline dans une quarantaine de villes en France, parrainée par des figures de la vie culturelle, sportive, politique, religieuse qui ont choisi de s'engager.



A Besançon, le CCAS soutient la manifestation depuis cinq ans. Celle-ci se tiendra mercredi 17 sur l'esplanade des Droits de l'Homme où a été scellée en 1998 une réplique de la dalle du Trocadéro, et où la phrase du Père polonais court le long du bassin. Qu'elle soit matérielle, sociale, relationnelle, la misère est dans nos quotidiens. En 2006 à Besançon, pour ne citer que ces exemples-là, 1 380 personnes dont un tiers de moins de 25 ans, ont été reçues par le Service d'Accueil et d'Accompagnement Social, 389 personnes ont eu droit à l'aide financière d'urgence et 1 439 familles, soit 4 089 enfants et adultes, ont eu recours à l'aide alimentaire. Pour participer à cette lutte citoyenne contre toutes les formes de misère, il existe un moyen simple : signer la Déclaration de solidarité sur le site dédié www.oct17.org et répondre présent ce jour-là. L'ensemble des déclarations signées sera remis au gouvernement le 17. Cette année, les partenaires associatifs locaux proposent des stands d'information, des témoignages et mettent l'accent sur la sensibilisation du jeune public à travers des animations (jeux, ateliers, fresque) tandis qu'une délégation bisontine assistera au séminaire "Engagements scellés, engagements vécus" à Paris.

SANTÉ

Guérir grâce au sang de cordon

Donner le sang du cordon ombilical de ses enfants ? Ce geste généreux et indolore qui, de plus en plus, peut sauver des malades atteints de maladies du sang ou de cancer, ne peut être pratiqué en France qu'à Besançon et Bordeaux. La capitale comtoise abrite en effet l'une des deux banques françaises publiques gérées par l'Etablissement français du sang (EFS), seules habilitées à pratiquer la collecte de sang placentaire. «Riche en cellules souches - qui sont à l'origine de nos cellules sanguines -, le sang placentaire peut être greffé à des malades dont la moelle osseuse ne fonctionne plus, ou mal, avec des risques de rejet du greffon pour le malade beaucoup moins grands que ceux d'une greffe de moelle osseuse», explique le docteur Fabienne Pouthier, responsable de la banque de sang placentaire

à Besançon. L'année dernière, 1 226 prélèvements ont été effectués dans les maternités des hôpitaux bisontin et belfortain. «Il faut bien sûr des examens et l'accord préalable de la mère avant de prélever le sang de cordon, réalisé juste après l'accouchement et avant la délivrance. Mais la plupart des femmes souhaitent faire ce don qui ne comporte aucun danger», souligne Odile Allemandet, sage-femme à la maternité de l'hôpital Saint-Jacques. Après d'innombrables examens, un tiers des dons pourra rejoindre les registres de "France greffe de moelle". «C'est pourquoi, conclut le Dr Pouthier, nous souhaitons vivement que l'augmentation actuelle des prélèvements persiste». Cela tombe plutôt bien : depuis le mois de septembre, les accouchées de la Polyclinique peuvent, elles aussi, donner le sang de cordon de leurs bébés.



Etablissement français du sang, 1, boulevard Alexandre Fleming. Tél : 03.81.61. 56.15.

LA MAMAN DE ENZO A AUTORISÉ LE PRÉLÈVEMENT DU SANG DE SON CORDON.

JEUNES

Carte Avantages Jeunes

La carte Avantages Jeunes, soutenue par la Région Franche-Comté, est une action du CRIJ de Franche-Comté qui existe depuis maintenant 14 ans. Elle s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans et aux étudiants de moins de 30 ans. Il n'y a pas d'âge minimal. Elle propose des réductions et des gratuités dans tous les domaines de la vie quotidienne, à savoir, la culture, les voyages, le sport, les loisirs, le TER et les achats dans les commerces en Franche-Comté. Cette année, le pack se présente sous forme d'un livret de poche avec plus de photos et de nouveautés. Citons l'abonnement bibliothèque gratuit, le bon d'achat de 6 € en librairie, la place de ciné à 4,95 € ou 5€, des réductions sur les produits bio, la location de véhicules... La carte est en vente au prix de 7 € au CRIJ et dans de nombreux points de vente. Retrouvez toutes les informations sur www.avantagesjeunes.com. CRIJ - 27, rue de la République. Tel : 03.81.21.16.16.

COMMERCES

"CLAIRE TENDANCE" Du dépôt-vente, oui, mais pas seulement. Claire Létoublon, pétillante Bisontine de 24 ans, apporte une touche personnelle et décalée à son magasin de la rue Battant. «Diplômée d'un BTS en design de mode, j'ai toujours rêvé de développer ma propre marque», avoue-t-elle. Dans la boutique, dédiée en grande partie aux femmes, on trouve ainsi ses premières créations : des sacs en toile cirée aux motifs colorés et des tableaux inspirés par Londres, sa ville fétiche. «La mode ? Je ne pourrais pas faire autre chose, c'est une vraie passion». Vu la lueur dans son regard, on la croit sur parole. "Claire Tendance" - 86, rue Battant. Tél. : 03.81.50.61.29. Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



"URBAN STREET" Inspiré par la culture hip-hop, le streetwear est à son image : toujours en mouvement. «Les modes bougent très vite, il faut rester à l'écoute des envies de la clientèle, et c'est ce qui me plaît», confie Karim Benamor, responsable d'Urban Street, une enseigne qui fait bizarrement figure d'exception au centre-ville, alors que le hip-hop n'a jamais été aussi populaire dans le pays. Hommes et femmes, baggy et casquettes, France et Etats-Unis : le magasin fait honneur aux marques Unkut, Dia ou Wrüing, plébiscitées dans la rue et les clips. "Urban Street" - 9, rue d'Arènes. Tél : 03.81.83.51.58. Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h.



► BISON TIN A L'HONNEUR

Robert Petiteau, âme du Téléthon

D'abord simple donateur puis bénévole, Robert

Petiteau a endossé en 2002 la tunique de "coordinateur départemental AFM Téléthon". «*Nous sommes deux dans le Doubs à occuper cette fonction. Michel Faure pour le Haut-Doubs et moi pour ce qu'on appelle le Doubs-Vallée, soit 460 communes au total*», explique ce Bisontin pur jus, âgé de 66 ans. Arrivé là sans que quiconque, parmi ses proches, n'ait été confronté à l'une des 7 à 8 000 maladies rares recensées, il s'est investi à fond dans la mission qui lui a été confiée : développer la collecte de dons pour l'Association française contre les myopathies. «*C'est mon plus beau job*», assure celui qui, après une longue carrière de technicien dans l'industrie horlogère, a travaillé ensuite dans le secteur de l'emploi. Légitimement fier d'avoir vu progresser chaque année le montant total de dons effectivement versés (278 000 € en 2002 et 329 000 € en 2006), il s'est mis en tête de faire encore mieux les 7 et 8 décembre, à l'occasion de la 21^e édition. D'autant qu'après Morteau l'an passé, Besançon a été désignée "ville ambassadrice" pour



ROBERT PETITEAU : DYNAMIQUE, CONVAINCANT ET... BÉNÉVOLE.

le territoire couvert par France 3 Bourgogne – Franche-Comté. «*Cela se traduira par de nombreuses animations sur deux sites principaux : la place du Huit-Septembre et le secteur palais des sports – piscine Mallarmé – stade d'athlétisme Léo-Lagrangé. En 2006, nous avons recensé une quarantaine de manifestations variées mais également disséminées un peu partout. Là, avec l'appui de la Ville, la volonté est de leur donner une meilleure lisibilité*», précise Robert Petiteau. Pas question cependant de laisser faire n'importe quoi à n'importe quel prix. «*Au nom de l'AFM, je suis le seul habilité à signer des contrats d'engagement avec les associations et les personnes désireuses de nous aider. Lors de l'édition précédente, j'en ai conclu 164 avec, à chaque fois, des dispositions bien précises en matière de reversement des dons, de sécurité et de publicité. C'est un travail passionnant au niveau des rencontres humaines mais aussi très prenant*». Sa satisfaction, partagée par les autres bénévoles comme lui, est de savoir que la plus grande transparence règne sur l'utilisation des sommes collectées directement ou par l'intermédiaire du 36.37. «*Sur 1 € reçu, moins de 20 centimes sont consacrés aux frais de gestion et de fonctionnement. Le reste, soit un peu plus de 80 centimes, est utilisé pour remplir les deux objectifs de l'AFM : guérir les maladies neuromusculaires en subventionnant la recherche et aider les malades et leurs familles au niveau technique, psychologique et matériel*».

► COMMERCES



"ELZA VÊTEMENTS"

Redonner une deuxième vie à un vêtement, c'est aussi l'utilité du dépôt-vente. Dans son magasin pour femmes, Elizabeth Bourque pousse cette idée un peu plus loin, et propose aux créateurs de customiser des vêtements d'occasion. «*Toute la mercerie d'embellissement est sur place, libre à chacun d'être le plus imaginatif par la suite*», sourit la responsable, qui réalise "un vieux rêve" en changeant de voie professionnelle. «*Tous les talents sont les bienvenus, le but est de créer une émulation entre les créateurs*». A bon entendeur...

"Elza Vêtements" - 1, rue des Grands Bas. Tél : 06.76.10.92.76. Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

TOUJOURS AU MENU !
"LE VIN ET L'ASSIETTE"



Contrairement à une rumeur infondée qui annonçait sa fin d'activité prochaine, "Le Vin et l'Assiette", ouvert en mai 1999 par Bernard Leroy, continue de satisfaire les gourmets avec sa carte renouvelée tous les six semaines et ses dégustations de vins au verre en accord avec les plats.

"Le Vin et l'Assiette"

97, rue Battant.

Tél : 03.81.81.48.18.

MAISON VERTE

INAUGURATION

Une erreur s'est glissée dans notre précédent numéro. L'inauguration de l'Espace Adolescent de la Maison Verte aura lieu le vendredi 26 octobre à 14 h 30 à l'Hôtel Jouffroy, 1, rue du Grand Charmont. Elle sera suivie d'un après-midi Portes Ouvertes de 16 h à 18 h.

SOS AMITIE

FOIRE AUX LIVRES

La traditionnelle Foire aux livres organisée par SOS Amitié aura pour cadre le gymnase Fontaine-Ecu, les vendredi 19 (15 h - 19 h), samedi 20 (10 h - 19 h) et dimanche 21 octobre (10 h - 17 h). Contact : SOS Amitié au 03.81.51.25.38.

CITADELLE

HEURES D'OUVERTURE

Jusqu'au 27 octobre inclus, la Citadelle est ouverte tous les jours au public, de 9 h à 18 h. De quoi faciliter la visite de l'Espace Vauban et du Circuit des remparts, du musée de la Résistance et de la Déportation, du musée Comtois et du muséum.

Pour en savoir plus : www.citadelle.com

SCRABBLE

DUPLICATE

Le club bisontin de scrabble propose aux personnes intéressées de s'initier au scrabble duplicate les 2^e et 4^e lundis du mois à 20 h 30, le mercredi à 14 h 30 et le jeudi à 20 h 30, au centre Pierre Mendès-France (3, rue Beauregard).

Contact : Frédéric Bartier

au 06.80.13.22.23.

RENDEZ-VOUS

La douleur, parlons-en !

Que vous soyez migraineux, lombalgique, sujet aux rhumatismes, victime de douleurs "séquentielles" ou névralgiques, la douleur n'est pas une fatalité. Des solutions existent pour ne plus avoir mal ou pour avoir moins mal. Informer sur ces solutions, répondre à toutes les questions, c'est la raison d'être de la Journée mondiale contre la douleur qui, depuis deux ans maintenant, a lieu chaque 15 octobre. Sur l'esplanade des Droits de l'Homme, de 9 h à 18 h, l'équipe bisontine du Réseau Douleur Franche-Comté (infirmières, médecins, psychologues, sages-femmes, pédiatres...) vient à la rencontre du public autour d'un stand d'information/documentation. « L'originalité de notre région est que dès 1997, sous l'impulsion du Dr Bernard Fergane, grâce au soutien des tutelles URCAM et ARH, un réseau s'est constitué pour l'évaluation et le traitement de la douleur. Son but est de permettre à tout Franc-comtois d'accéder si besoin à



une consultation pluridisciplinaire de proximité», rappelle le Dr Tiberghien-Chatelain, responsable du centre de Besançon. Les neuf principaux établissements de santé du territoire assurent ainsi une prise en charge physiologique et psychologique des patients, enfants et adultes. « Le 15 octobre est une occasion pour nous de lever le tabou de la douleur. Les gens souffrent en silence, se résignent. Nous leur expliquons qu'il y a des médicaments, des protocoles et diverses méthodes ; qu'à leurs côtés, il y a des professionnels formés spécialement, des

L'ÉQUIPE BISONTINE DU RÉSEAU DOULEUR FRANCHE-COMTÉ VIENDRA À LA RENCONTRE DU PUBLIC.

équipes qui travaillent en complémentarité au sein du réseau», poursuit le Dr Girod, président du Réseau Douleur FC, médecin de la douleur au centre hospitalier de Pontarlier. Petit ou grand, chez soi ou en hospitalisation, ne pas souffrir est un droit. Pour calmer sa douleur, il faut commencer par en parler. Alors le 15, parlons-en ! Contact : www.reseaudouleurfc.org

RÉTRO

UN SUCCÈS POPULAIRE TEL QUE L'ÉDITION 2008 S'ÉTALERA SUR TROIS JOURS...

26 août : guinguette

Pour près de 4 000 personnes, rassemblées à la Gare d'eau, le bonheur avait pris les apparences d'un air d'accordéon ou de variétés bien de chez nous. Sur scène, Pierre-Alain Krummenacher, roi du piano à bretelles, puis le groupe Interférence ont fait les délices des inconditionnels du pasodoble, tango, mambo et autre valse, tout en contribuant à dérouiller, chaleur et soleil aidant, quelques articulations endolories.



En bref, un super dimanche pour danser, flâner, boire un coup en famille ou entre amis du même âge, et, pour les plus courageux, se faire masser dans l'original "Triplot à thé" de Céline. Des guinguettes comme celle-là, gratuite et conviviale, ils étaient beaucoup à en redemander en fin d'après-midi. Rendez-vous en août 2008 !



JEAN-LOUIS FOUSSERET, À L'HEURE DE LA RENTRÉE À LA MATERNELLE ÎLE-DE-FRANCE.

4 septembre : école

Toujours un peu redoutée par les enfants et leurs parents, la rentrée scolaire s'est globalement déroulée de manière satisfaisante même s'il convient de déplorer la fermeture non programmée d'une classe à l'école de la Grette. Comme il en a pris l'habitude, Jean-Louis Fousseret, accompagné de Françoise Fellmann, Première adjointe en charge de l'Éducation, est allé partager ce premier temps fort de l'année scolaire avec les enseignants et le personnel de plusieurs établissements. A l'école Ile-de-France, la visite du maire s'est doublée d'une rencontre sur le terrain avec Mme le recteur Marie-Jeanne Philippe et Daniel Guéroult, inspecteur d'académie. Le temps de calmer quelques pleurs chez les plus petits Planoisiens et les élus ont ensuite mis le cap sur l'école Jules Ferry à Rosemont avant de boucler leur mini tournée de rentrée à la crèche Montrapon qui accueillait également les enfants de la crèche Bersot, fermée temporairement pour cause de travaux de rénovation.

6 septembre : fonds

Afin d'assurer la sauvegarde de près de 65 000 négatifs remontant pour les plus anciens aux années 30 et traitant de la vie quotidienne en milieu rural, l'association Folklore comtois a, par le biais d'une convention, confié cet imposant fonds photographique à la Ville, à charge pour celle-ci de le numériser et de l'archiver avec le soutien financier de l'Etat et de la Région. A l'origine d'une grande partie de ces photos avec Pierre Bourgin, actuel président de Folklore comtois, l'infatigable abbé Garneret (1907-2002), auteur égale-



UNE CONVENTION POUR MIEUX ASSURER LA SAUVEGARDE DE CE PATRIMOINE RÉGIONAL.

ment de quelque 5 000 dessins, était bien sûr présent dans les esprits des signataires de la donation.

EN BREF

GENDARMERIE 13 000 EMPLOIS

La Gendarmerie nationale recrute 13 000 collaborateurs sur la période 2007-2008. GIGN, motocycliste, pilote d'hélicoptère, montagne, enquêtes judiciaires, équitation, équipes cynophiles... : ces pôles d'excellence mais également de nombreux autres métiers sont proposés à tous, hommes et femmes, sur la base de l'égalité des chances. Pour en savoir plus : www.lagendarmerierecrute.fr ou le 0.820.220.221. Contact : Centre d'information et de recrutement 17, avenue Elisée Cusenier - Besançon.

AFIJ EMPLOIS DES JEUNES

L'AFIJ, née en 1994, accompagne gratuitement les étudiants et les jeunes sortants de l'enseignement supérieur, diplômés ou non, et les prépare à l'accès à l'emploi grâce à de nombreux outils : centre de documentation, formations, rencontres avec des recruteurs ou diffusion d'offres sur le site www.afij.org. L'association assure un accompagnement individuel dans le cadre d'actions ciblées, apporte des solutions concrètes et développent des actions spécifiques pour les étudiants handicapés qui rencontrent des difficultés dans leur insertion professionnelle. AFIJ - 49, Avenue Carnot. Tél : 03.81.51.38.26.

AMFF BOURSE AUX VÊTEMENTS

L'association départementale de la médaille de la famille française (AMFF) organise sa bourse annuelle aux vêtements à la salle Proudhon, place Granvelle, les mercredi 17 (8 h 30 - 18 h 30) et jeudi 18 octobre (9 h - 13 h). Le dépôt des articles s'effectuera sur place le lundi 15 de 9 h 30 à 17 h et le retrait des invendus le vendredi 19 de 9 h à 13 h.

ÉCOLE DE LANGUES REPRISE

Pour que vos enfants apprennent dès 5 ans de façon ludique (jeu, théâtre, chant...) et efficace (qualité des enseignants) l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le portugais, le roumain et le russe, inscrivez-les à l'École de langues pour enfants dirigée par Gladys Delafin. Reprise des cours à partir du mercredi 3 octobre. Contact : École de langues pour enfants 29 bis, rue Jean Wyrsh. Tél : 03.81.50.27.33.

SANTÉ

"Octobre rose" : tous contre le cancer du sein

Le mois d'octobre est devenu à travers le monde celui de vastes campagnes de mobilisation pour le dépistage du cancer du sein, maladie qui frappe 42 000 femmes chaque année en France. "Octobre rose" est aujourd'hui relayé dans toutes les grandes villes et pour la première fois organisé à Besançon avec le soutien de la municipalité par l'ADECA-Franche-Comté (Association pour le dépistage des cancers) et Vivre Comme Avant (Association de femmes, anciennes opérées d'un cancer du sein). Les samedis 6, 13 et 20 octobre, un stand d'information sera installé de 12 h à 16 h, place du Huit-Septembre, tandis que des bénévoles, vêtus de tee-shirts roses, distribueront dans les rues cartes postales et documentation. « L'objectif est d'inciter les femmes concernées - les 50-74 ans - à participer au dépistage organisé du cancer du sein », explique Michèle Bonnans, médecin coordonnateur de l'ADECA. En se rendant chez un radiologue agréé, dont la liste leur est fournie, elles peuvent dès lors passer une mammographie prise en charge à 100 %. « Une deuxième lecture des clichés garantissant un dépistage de qualité est ensuite réalisée dans nos locaux par une équipe de radiologues volontaires afin de compléter l'avis du premier radiologue. » Une manifestation à laquelle nul ne peut être insensible lorsqu'on sait qu'une femme sur huit développera cette maladie au cours de sa vie.

Contact : ADECA F-C - 8, rue de la Liberté. Tél. 03.81.471.471.

Geste de vie Geste d'amour

Le dépistage, faites-le aussi pour ceux qui vous aiment



Parlez-en à votre médecin ou contactez l'ADECA 03 81 471 471

OCTOBRE ROSE

Mois international du dépistage du cancer du sein

BANDE DESSINÉE

Besançon, un destin unique



LA COMPLICITÉ ENTRE CHRISTIAN MAUCLER, L'AUTEUR ET LIONEL ESTAVOYER, CONSEILLER HISTORIQUE, A ENGENDRÉ UNE VÉRITABLE RÉUSSITE.

Cette fois ça y est, la toute nouvelle bande dessinée de Christian Maucler est dans les bacs. Depuis mai 2005 jusqu'en septembre dernier, les lecteurs de BVV ont pu découvrir planches par planches les aventures de Sabine et Eric. Reprenons dans l'ordre. Sabine et Eric, deux Bisontins bien dans leur cité, décident de voyager dans le temps. Une garde-robe adaptée et toujours à portée de main leur permet de glisser d'une époque à l'autre en toute facilité. De la guerre des Gaules à la construc-

tion de la Citadelle et jusqu'à nos jours, la vie au bord du Doubs n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Les Bisontins ont su rester combattifs et construire une ville à leur image : fière, rebelle et ouverte sur le monde. Christian Maucler parvient ici à faire revivre les événements et les personnages qui ont façonné le destin unique de Besançon. Après ce long périple, Sabine et Eric s'en retournent au temps présent. Mais qui est vraiment Eric ? Vous le saurez en égrenant les grandes heures de Besançon.

"Besançon, les grandes heures d'une ville libre" par Christian Maucler aux éditions La Nuée Bleue, en partenariat avec l'Est Républicain. 10 €.

L'auteur dédicacera son album, samedi 13 octobre à partir de 14 h, à la librairie Cart.

JEUNES

La Mission Locale à votre service

La Mission Locale Espace Jeunes est au service des jeunes qui recherchent une orientation professionnelle, une formation et/ou un emploi. Ainsi les conseillers emploi-formation reçoivent individuellement tous les jeunes non scolarisés de 16/26 ans qui en font la demande. Suivant le profil et/ou les besoins, ils sont là pour faciliter l'insertion professionnelle en proposant l'entrée sur des dispositifs spécifiques qu'ils soient d'orientation professionnelle, de qualification professionnelle ou d'accès à l'emploi. S'il s'agit de formation, les personnes sont orientées vers des organismes de formation partenaires. De nombreuses formations démarrent actuellement. La Mission Locale invite donc toutes les personnes concernées à prendre

rendez-vous le plus rapidement possible.

La Mission Locale travaille aussi au quotidien en étroite collaboration avec les structures facilitant l'accès à l'emploi, que ce soient les employeurs eux-mêmes, les ANPE, les ASSEDIC, les chambres de métiers et de l'artisanat ou de commerce... Elle peut vous aider dans vos recherches de logement ainsi que pour l'accès à la santé (Point d'accueil et d'écoute Jeunes, CODES), au transport (ginko)...

Contact :

Mission Locale Espace Jeunes

5, rue de la Cassotte.

Tél : 03.81.85.85.85.

La structure est ouverte tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 sauf le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

EN BREF

GRAND BESANÇON GUIDE

Sites, animations, hôtels, loisirs divers, restaurants... : la capitale comtoise et le Grand Besançon sont à l'honneur dans le guide 2007-2008 produit par l'Office de Tourisme. Un document complet (84 pages), facile à consulter et indispensable à tous les visiteurs qui pourront se le procurer gratuitement à l'Office (1, place de la 1^{re} Armée française) et dans la plupart des lieux touristiques.



DANSE CONTEMPORAINE TRAJECTOIRES OBLIQUES

L'heure de la rentrée a sonné pour les ateliers chorégraphiques et les cours de la Compagnie Trajectoires Obliques avec Catherine Lanoir au 7, rue du Château Rose.

Renseignements : 06.26.23.79.98.

MARINE 4 000 EMPLOIS

Dirigé désormais par le Premier maître Andriamboavonjy, le bureau d'information sur les carrières de la marine (BICM) attend les 17-25 ans, garçons et filles, titulaires du CAP jusqu'à Bac + 2, pour leur présenter 4 000 offres d'emploi dans de nombreux domaines de compétence :

scientifique, technique, opérationnel, administratif, restauration, santé...

Contact : BICM

64, rue Bersot.

Tél : 03.81.81.44.88.

Courriel : bicom.besancon@recrutement.

marine.defense.gouv.fr ;

Site : www.marinerecruite.gouv.fr

SPA VENTE D'AMITIÉ

La traditionnelle vente d'amitié de la SPA se déroulera le samedi 3 (14 h - 18 h) et le dimanche 4 novembre (10 h - 18 h), salle Proudhon au Kursaal.

Sur place, les personnes désireuses de soutenir les actions de la SPA, pourront s'arrêter dans les stands de brocante, fleurs, cadeaux, bazar, tricots, pâtisserie et à la buvette.

Contact : SPA au 03.81.80.06.89.

« Le vélo redevient moderne et efficace pour aborder la ville. »

Depuis le 25 septembre, plus besoin d'une voiture pour se rendre en centre-ville, à son lieu de travail ou pour faire une course ! Moyen idéal pour multiplier les modes de transport et gagner du temps, VéloCité propose à coup sûr l'abonnement qui convient aux passionnés de vélos, amateurs, touristes ou curieux.

► SÉCURITÉ

Code de la rue

Pour rouler en toute tranquillité, il suffit de respecter quelques règles élémentaires de sécurité :

- utilisez un équipement réfléchissant pour vos déplacements nocturnes,
- le port du casque est recommandé,
- ne transportez aucun passager,
- en cas de pluie, faites attention à la chaussée glissante,
- respectez la signalisation horizontale et verticale,
- respectez les piétons, ne roulez pas sur les trottoirs,
- sur la chaussée, roulez à droite,
- roulez les uns derrière les autres,
- signalez vos changements de direction avec le bras,
- restez attentif aux autres afin d'anticiper tout incident,
- ne frôlez pas une file de voitures en stationnement et faites attention à l'ouverture des portières.

La bicyclette en liberté

Cent soixante quinze fois le tour de la terre, soit sept millions de kilomètres, c'est ce que les adeptes parisiens de vélos en libre service ont déjà parcouru, deux mois après la mise en service du très médiatisé « Vélib' ». Depuis fin septembre, et après Lyon, Aix-en-Provence, Mulhouse ou Orléans, Besançon est la sixième ville à adopter ce mode de déplacement doux, avant tout pour gagner du temps dans un plaisir de partage de l'espace public, mais également pour participer à la réduction de la pollution, tout en gardant la forme ! Faire ses courses, aller au travail ou simplement flâner à vélo devient un jeu d'enfant. « Ce service a toute sa place à Besançon, ville fidèle à une tradition de respect de l'environnement, souligne Jean-Louis Fousseret. Ce développement doit, bien sûr, se faire au détriment de la voiture au centre-ville, et compte tenu de la configuration urbaine de Besançon, chacun sait que ce n'est pas facile, mais il est nécessaire de faire cohabiter ces deux types de transports, les uns très protégés, les autres très fragilisés, en toute sécurité. »

Pourtant, pas question ici d'exclure la voiture, car VéloCité, c'est le nom de ce service, apporte de manière astucieuse un autre moyen de déplacement, le maillon qui manquait à une offre riche, qui compte aujourd'hui, entre autres, le covoiturage ou des transports en commun performants. « Il y a trente ans, explique Corinne Tissier, conseillère municipale déléguée aux Modes de déplacements doux, la ville devait s'adapter à la voiture. De nos jours, le vélo redevient moderne et efficace pour aborder la ville. Il ne s'agit pas d'un plan anti-voitures, mais d'une volonté de donner toute sa place à un mode écologique. »

L'objectif est d'adopter son moyen de transport selon ses besoins, et c'est bien comme un véritable "transport en commun individuel" qu'il faut considérer VéloCité. « Nous souhaitons également que l'image du vélo change, souligne Corinne Tissier. Il y a quelques années seulement, rouler à bicyclette était un peu désuet ou dange-

▶ **MODE D'EMPLOI**

La ville à vélo

La première demi-heure est gratuite. Au bout de 25 minutes d'utilisation, le vélo "sonne" pour signaler que la fin de la gratuité est proche. Au-delà des 30 premières minutes gratuites, pour garder le vélo, le coût du service sera de 1 € par heure d'utilisation et de 4 € maximum pour 24 h (durée maximale d'utilisation).

reux. Aujourd'hui, VéloCité permet d'essayer le vélo, et c'est bien le meilleur moyen de faire tomber les idées reçues. » En effet, Lyon, précurseur en la matière, a montré depuis 2005 que ce système avait sa place et qu'il apportait une vraie réponse à la question des déplacements de



et il n'est pas exclu que d'autres stations soient mises en place dans le futur. »

Effet de masse, voir ou revoir des vélos en ville aidera également à changer les comportements de chacun, car ce partage inévitable de

la question des déplacements de courte durée ou à des trajets réduits. « L'idée d'avoir des vélos en libre service a déjà séduit de nombreux utilisateurs, ajoute Jean-Claude Roy, adjoint à la Voirie. De plus, VéloCité va trouver sa place socialement, car c'est un service sur mesure, accessible à tous, y compris aux plus démunis. » À Besançon, l'objectif est ainsi d'atteindre 700 utilisations par jour et plus de 3000 abonnés par an, grâce à 200 vélos répartis sur 30 stations, soit le parc le plus important parmi les villes qui ont adopté ce dispositif, hors Paris et Lyon, bien sûr. « Nous avons longuement travaillé avec un bureau d'études sur une implantation des stations tous les 300 mètres, précise Pascal Gudefin, directeur de la Voirie. L'expérience montre que seule une importante densité permet au système de fonctionner. Une station isolée ne peut pas marcher, de même qu'elle ne répondrait pas aux besoins de gros générateurs de déplacements, comme le Palais des Sports, un stade ou un campus universitaire, par exemple. Mais ce n'est qu'une première phase,



gratuites. Coût de l'abonnement annuel : 15 € + 2 € minimum de crédit-temps = 17 €. Jusqu'au 25 mars, il est possible de profiter de l'offre de lancement pour 15 €, dont 2 € de crédit-temps offert.

Comment s'abonner pour un an ?

Il suffit de retourner un bulletin d'abonnement, accompagné du règlement et d'un chèque de caution à l'adresse suivante : JCDecaux Cyclocity - BP 31181 - 25003 Besançon Cedex. Ce bulletin est disponible : à Besançon Informations - 2, rue Mégevand ; à l'Office de Tourisme ; sur Internet (www.velocite.besancon.fr) et page suivante.

Quel est le coût de l'abonnement courte durée ?

Il vous permet de louer un vélo quand bon vous semble. Valable 7 jours, cet abonnement se prend dans l'une des six stations acceptant la carte bancaire et situées en cœur de ville (voir pictogrammes bleus sur le plan page suivante). Choisissez votre code personnel et acceptez les conditions générales d'utilisation. Vous pouvez retirer un vélo autant de fois que vous le souhaitez pendant 7 jours avec, à chaque fois, une demi-heure gratuite. Coût de l'abonnement : 1 € la carte seulement.

Comment payer mes consommations au-delà de l'heure gratuite ?

Abonnement longue durée : avant chaque location, votre compte VéloCité doit être crédité soit sur une borne d'accueil soit sur Internet, le coût du service est ensuite débité de votre compte. Abonnement courte durée : le coût du service est débité de votre compte bancaire à la fin de validité de votre abonnement.

l'espace public implique que tous fassent un effort pour comprendre et respecter chaque utilisateur. Un point crucial pour Jean-Louis Fousseret : « Pour remettre "les gens en selle", il est important de limiter les risques d'accident et de réduire le sentiment d'insécurité des cyclistes. Avec la mise en place de VéloCité, il faut que chaque catégorie d'usagers prenne conscience des contraintes de l'autre et connaisse ses droits mais surtout ses devoirs. » En effet, chacun est potentiellement automobiliste, cycliste, piéton ou utilisateur de transports en commun, et seul le respect du code de la route, du "code de la rue" et la priorité absolue aux plus vulnérables permettra à tous de cohabiter en parfaite harmonie. « La Police municipale apportera son concours de médiation et d'accompagnement pour faire appliquer des bonnes habitudes dès le début, confie Jean-Claude Roy. Ainsi nous espérons que VéloCité donne envie à chacun de ressortir son vélo. »

Xavier FANTOLI

Comment ça marche ?

Avant d'enfourcher votre vélo, il faut impérativement être en possession d'un abonnement, soit annuel, soit hebdomadaire.

Quel est le coût de l'abonnement longue durée ?

Souple et simple d'utilisation, l'abonnement longue durée vous donne le droit d'utiliser le service VéloCité pendant une durée de 1 an. Chaque fois que vous souhaitez emprunter un vélo, il suffira de passer votre carte d'utilisateur devant l'une des 30 bornes d'accueil et de composer votre code confidentiel. À chaque utilisation du service les 30 premières minutes sont

Comment la caution est-elle prélevée ?

Pour l'abonnement longue durée, une autorisation de prélèvement est demandée avec le formulaire. Pour l'abonnement courte durée, il s'agit d'une pré-autorisation de prélèvement. La caution est prélevée uniquement si vous n'avez pas respecté les Conditions générales d'accès et d'utilisation.

Peut-on prêter sa carte d'abonnement longue durée ou son ticket courte durée ?

Responsable de votre vélo, vous ne pouvez pas prêter votre carte courte durée ou longue durée. Vous serez en tort si une autre personne loue un vélo et ne respecte pas les Conditions générales d'accès et d'utilisation. Bon à savoir : le ticket courte durée fait l'objet d'une pré-autorisation de prélèvement bancaire ; celle-ci nécessite une validation à la borne d'accueil des Conditions générales d'accès et d'utilisation par l'utilisateur.

Comment puis-je savoir quelle sera la somme débitée à la fin de l'utilisation de mon abonnement courte durée ?

À la fin de votre trajet, si vous souhaitez savoir combien de temps vous avez utilisé le service et quelle somme vous devrez payer passez votre carte bleue sur une des six bornes d'accueil et d'abonnement et tapez votre n° d'identifiant. Un reçu vous sera délivré.

Que faire lorsque je n'arrive pas à reposer un vélo ?

Lorsque vous rendez votre vélo, attendez le signal sonore qui vous confirmera que votre vélo a bien été accroché à son point d'attache. Si vous constatez que le vélo n'a pas été correctement verrouillé, adressez-vous au Centre d'appel au 0820 20 25 29 (n° Indigo) de 9 h à 18 h.

À t-on droit à 30 minutes gratuites une seule fois ou à chaque trajet ?

À chaque fois que vous prenez un vélo, la première demi-heure est gratuite.

Est-il possible de louer plusieurs vélos avec une seule carte d'abonné ?

Une carte d'abonné égale un vélo emprunté, il est impossible de louer plusieurs vélos avec une seule carte. Si vous souhaitez utiliser VéloCité en groupe, chacun doit souscrire un abonnement. Un dépôt de garantie est nécessaire pour chaque abonnement.

Est-il possible de louer le vélo pour plusieurs jours ?

La durée maximale d'utilisation autorisée est de 24 heures. Le vélo en libre-service a été conçu pour de courts trajets. Les stations sont réparties environ tous les 300 mètres de façon à louer ou déposer un vélo rapidement, dans le centre-ville et ses environs.

▶ **FOIRE AUX QUESTIONS**

Y a-t-il plus de points d'attache que de vélos en circulation ?

Près de 370 points d'attache sont répartis dans les 30 stations pour 200 vélos, de manière à ce que les usagers puissent trouver très vite une place pour rendre le vélo.

Comment joindre le centre d'appel ?

Vous pouvez joindre le 0820 20 25 29 (n° Indigo) de 9 h à 18 h pour : perte de la carte ; oubli du code personnel ; crevaison ; vol, accident, etc.

Est-il prévu d'installer des sièges pour enfants ?

Le vélo n'a pas été conçu pour transporter d'autres passagers.

Pourquoi n'y a-t-il pas de stations à Planoise par exemple ?

L'expérience dans d'autres villes montre qu'une station trop éloignée ne fonctionne pas. Mais il n'est pas exclu que d'autres soient mises en place à l'avenir en fonction du succès de l'opération.

Pourquoi n'y a-t-il pas de station à la Bouloie ?

Un afflux trop important d'utilisateurs empêche le système de fonctionner. Un campus universitaire génère des déplacements trop « gourmands » pour que le service puisse être efficace. Vu le nombre d'étudiants, la station d'accueil serait immédiatement saturée, obligeant les cyclistes à retourner vers le centre-ville pour déposer leurs vélos. Mais la Ville réfléchit avec l'Université et le CROUS à une formule de prêt plus adaptée pour les étudiants.

Remplissez le formulaire d'abonnement individuel (ci-dessous) et renvoyez-le sous enveloppe à : **JCDecaux Cyclocity – Service Abonnement Vélocité – BP 31181 – 25003 Besançon Cedex** avec les documents suivants :

- un justificatif de domicile (quittance EDF, Telecom, etc.)
- un chèque de 17 € (15 € de frais d'abonnement et 2 € de crédit d'utilisation) à l'ordre de JCDecaux Mobilier Urbain **jusqu'au 25 mars 2008 inclus, offre promotionnelle, 15 € (13 € de frais d'abonnement et 2 € de crédit d'utilisation)**
- pour la caution (prélevée uniquement en cas de non-restitution du vélo au terme d'un délai de 24 heures, de vol ou de détérioration) deux possibilités :
 - > un chèque de caution (non encaissé) de 150 € à l'ordre de **JCDecaux Mobilier Urbain**
 - > un RIB accompagné d'une autorisation de prélèvement

Formulaire individuel d'abonnement annuel

À remplir par le tuteur légal si l'abonné est mineur (14 à 18 ans)

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom : Date de naissance :

Code postal : Ville : Téléphone :

Code d'accès : (choisissez un code personnel de 4 chiffres qui vous permettra d'accéder au service Vélocité)

Courrier électronique (*): Profession (*):

Je soussigné(e) :

Déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Date : Signature : *Champs facultatifs



Conditions générales d'accès et d'utilisation (extraits)

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.2 Le Client s'engage à utiliser le vélo avec la diligence d'un bon père de famille, seulement en environnement urbain, conformément à l'objet pour lequel il a été conçu, et dans le respect des présentes C.G.A.U.

7.3 Le Client assume la garde du vélo qu'il a retiré et s'oblige à tout mettre en œuvre pour éviter sa disparition.

7.4 Le Client s'engage à retirer et restituer le vélo dans les délais de la Durée d'Utilisation Autorisée. Le Client accepte par avance que tout manquement à cette obligation donnera droit à JCDecaux Mobilier Urbain au versement d'une pénalité forfaitaire de 150 € maximum, dont le montant définitif est fixé selon les termes et modalités prévues à l'article 12.

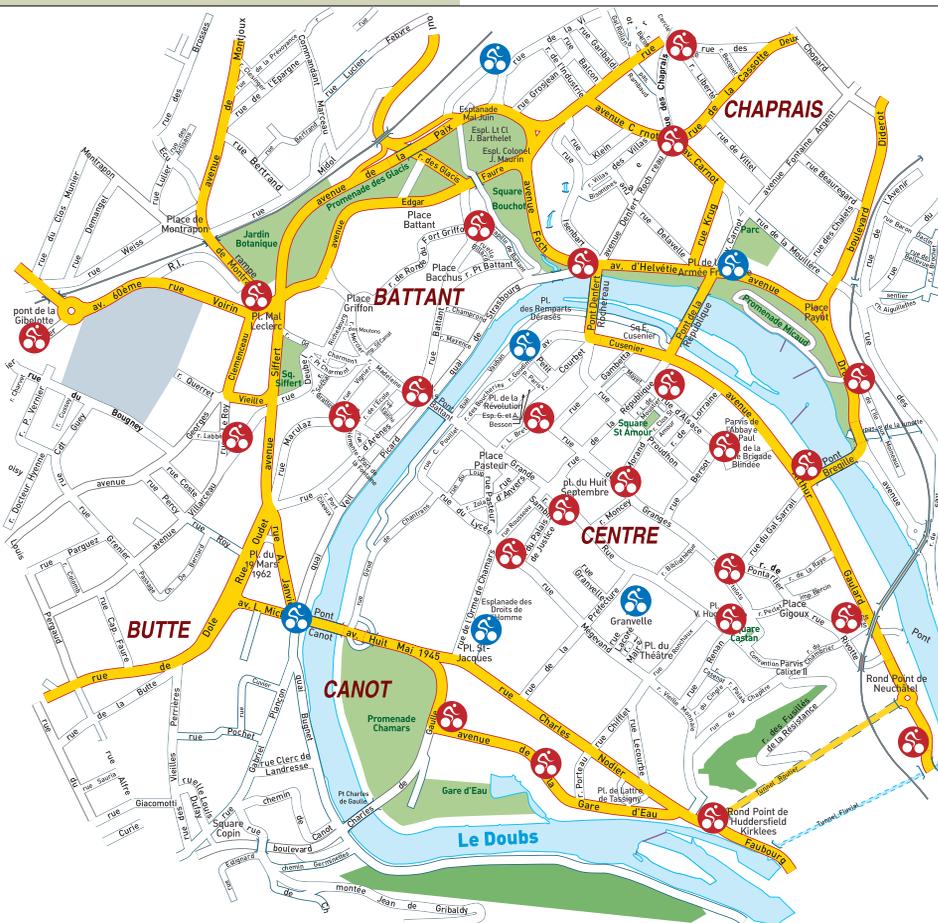
7.5 Le Client s'engage à restituer le vélo à tout moment, à première demande du prestataire ou de ses représentants.

ARTICLE 8 - RESTRICTIONS A L'USAGE DU SERVICE VELOCITÉ

8.1 Il est interdit au Client de prêter, louer ou céder sa Carte VéloCité, propriété de JCDecaux Mobilier Urbain et/ou de l'utiliser de quelque autre façon que celle prévue aux présentes C.G.A.U.

8.3 Le Client est autorisé à utiliser le vélo selon les termes des présentes pour autant qu'il en fasse un usage raisonnable, ce qui exclut notamment :

- toute utilisation contraire aux dispositions de la réglementation routière applicable ;
- toute utilisation sur des terrains ou dans des conditions de nature à endommager le vélo ;
- toute charge totale (Client + contenu du panier) excédant 100 kg (normes constructeur) ;
- le transport de quelque passager que ce soit de quelque façon que ce soit ;
- toute utilisation du vélo pouvant mettre en péril le Client ou des tiers ;
- tout démontage ou tentative de démontage de tout



ou partie du vélo, et plus généralement, toute utilisation anormale d'un vélo en milieu urbain.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITÉS & DECLARATIONS DU CLIENT

9.5 Le Client déclare :

- être en mesure d'utiliser et avoir la condition physique adaptée à l'utilisation d'un vélo,
- avoir pleinement conscience des risques éventuels liés à une utilisation intensive d'un vélo.

9.6 Le vélo étant placé sous la responsabilité du Client (cf. articles 7.3 et 9.1), ce dernier s'engage à procéder, préalablement à l'utilisation effective du vélo retiré, à une vérification élémentaire de ses principaux éléments fonctionnels apparents, et notamment (liste non-limitative) :

- la bonne fixation de la selle, des pédales et du panier ;

- le bon fonctionnement de la sonnette, des freins et de l'éclairage ;

- le bon état général du cadre et des pneumatiques.

9.7 Il est en outre recommandé au Client :

- d'adapter sa distance de freinage en cas d'intempéries ;
- d'effectuer le réglage de la selle pour adapter sa hauteur à sa morphologie ;
- de porter un casque homologué et des vêtements adaptés.

9.8 Le Client déclare que toutes les informations le concernant sont exactes, en particulier qu'il satisfait les conditions requises aux articles 4 et 9.4 et qu'il est bien titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile.

Les C.G.A.U. sont consultables sur les bornes d'accueil et téléchargeables sur le site www.velocite.besancon.fr

Autorisation de prélèvement de la caution

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier. **Nom du créancier :** JCDecaux Mobilier Urbain - **N° national d'émetteur :** 525593

Nom, prénom et adresse du débiteur

Nom : Prénom :

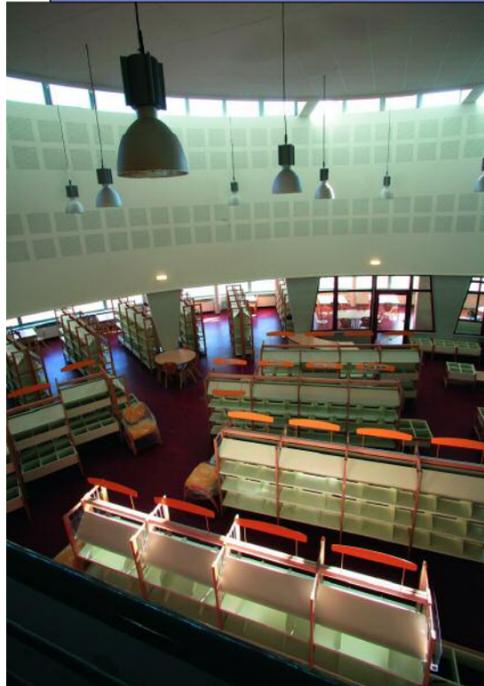
Adresse : Code postal : Ville :

Établissement teneur du compte à débiter

Compte à débiter : Établissement : Guichet :

N° de compte Clé/RIB :

Date : Signature :



▲ L'IMMENSE BIBLIOTHÈQUE ABRITE QUELQUE 36 000 DOCUMENTS DIVERS.

Réalisation majeure de la mandature, au même titre que la place de la Révolution ou la rénovation du palais des sports, le centre Nelson Mandela ouvre officiellement ses portes lundi 15 octobre. Livré dans les délais, le bâtiment a coûté 6,215 M€ TTC. Un montant co-financé par la Ville (2,76 M€ TTC), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (0,43 M€ HT), la Région (1,60 M€ HT), le Département (0,75 M€ HT), l'État au titre de la Direction régionale des affaires culturelles (0,47 M€ HT) et la Caisse d'allocations familiales (0,2 M€ HT). Pour les Planoisiens, les Bisontins et les Grands Bisontins, le centre présente le triple avantage de réunir dans un même lieu une médiathèque, une cyber-base et une maison de quartier

La preuve par trois !

EQUIPEMENT. A la fois médiathèque, maison de quartier et cyber-base, le centre Nelson Mandela, à Planoise, attend ses premiers visiteurs le 15 octobre.

La Médiathèque : entrée libre et gratuite avec pas moins de 36 000 documents tous supports à emprunter, dont 1 500 CD, 450 DVD fiction, 500 CDRom et 200 romans-CD. Ces documents sont à la disposition des possesseurs de la carte unique d'abonnement, valable également pour l'ensemble des bibliothèques municipales, les Cyber-bases et les trois Maisons de quartier municipales (Grette, Montrapon, Planoise). Regroupant les fonds anciens des bibliothèques Jean Moulin et Ile-de-France, ainsi que les derniers achats, la nouvelle structure, composée d'une bibliothèque lumineuse, d'une salle de travail en groupe, et d'une salle du conte, s'étalera sur 550 m² hors bureaux. Elle mobilisera 9 personnes sous la direction de Maryse Douçot, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

La Maison de quartier : avec plus de 1 000 m² hors bureaux à leur disposition, en plus de la Loulouthèque (qui reste rue de Bourgogne) et des salles Fribourg, Rembrandt, Picasso et Epoisses, les 17 permanents et leur directeur, Abdel Ileh Riahi, vont pouvoir laisser parler leur dynamisme. « Nous allons poursuivre l'existant, proposer davantage d'événements festifs et surtout intensifier la diffusion culturelle en s'appuyant sur une salle polyvalente de 215 places. Cinéma avec le soutien de la

Ligue de l'Enseignement, concert en liaison avec le cylindre, théâtre en collaboration avec l'Espace, scène nationale, exposition, conférence : tout est permis », explique Abdel Ileh Riahi. Au rayon des grandes priorités figurent également un travail sur la mémoire d'un quartier en pleine mutation suite au PRU (Programme de rénovation urbaine) et toute une série d'opérations à développer au côté d'acteurs du quartier comme l'Education nationale, les associations et, bien évidemment, les habitants.

La Cyber-base : en déménageant de l'avenue du Parc au pôle, elle a gagné en superficie et en offre de postes disponibles pour les usagers. Installé à l'étage, le nouvel espace comprend 8 postes en accès libre et 10 dans la salle de formation. Cette dernière peut être mise à la disposition d'associations souhaitant faire de l'initiation et du perfectionnement.

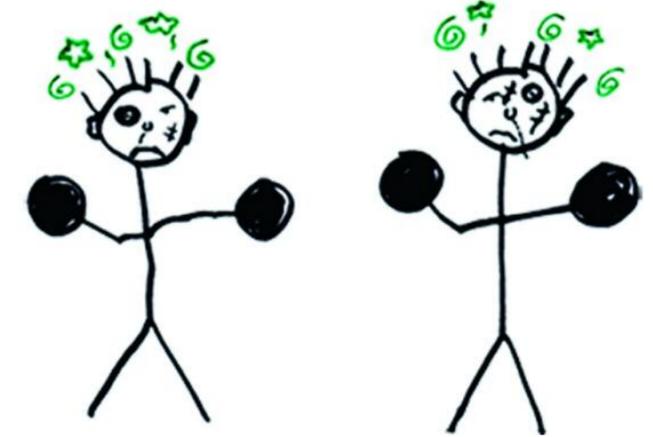
Carte unique

Coût de la carte : gratuite pour les moins de 18 ans de Besançon et du Grand Besançon, pour les détenteurs de la carte avantages jeunes du CRIJ ; 8 € pour les adultes de Besançon et du Grand Besançon ; 16 € pour les personnes n'appartenant pas au Grand Besançon.

Un outil de réflexion

PREVENTION ET SECURITE. La commission "Violences" du Conseil bisontin des Jeunes a produit un diaporama original et parlant.

Lorsqu'ils ont intégré en octobre 2006 la commission "Violences" du Conseil bisontin des jeunes, Marine, Amélia, Salomé, Florian, Paul et Mathéo n'avaient pas d'idées bien arrêtées quant à la façon de remplir utilement leur mandat. Petit à petit, face à la banalisation de la violence au quotidien, l'idée de produire un outil de réflexion à l'adresse des collégiens de leur âge, a fait son chemin. Menée en commun avec Frédérique Petitcolin, chargée de mission Tranquillité publique, et Thierry Grandmottet, directeur adjoint de la Police municipale, cette démarche a débouché sur la réalisation d'un diaporama sonorisé d'environ 6 minutes et constitué d'une quarantaine de dessins explicites. S'appuyant sur leurs expériences personnelles et une rencontre avec des éducateurs du service de réparation pénale (ADDSEA), nos six conseillers, pilotés par le service Développement de la Démocratie Locale et de la Participation, se sont réunis une douzaine de fois pour écrire un scénario. Restait ensuite à donner corps à leur travail, ce qui fut fait avec le précieux concours de la direction Communication de la Ville. Particulièrement intéressant parce que, pour la première fois, ce sont des jeunes qui s'adressent à d'autres jeunes pour leur parler de la violence sous toutes ses formes, ce diaporama, dupliqué sur CD Rom à 300 exemplaires, est aujourd'hui à la disposition des collèges, centres de documentation et d'information, associations concernées etc. Une véritable réussite propre à donner l'envie aux nouveaux élèves de 5^e de déposer leur candidature pour constituer le CBJ version 2007-2008.



« Travailler sur du concret »

Aujourd'hui en 4^e musicale (violin et piano) au collège Victor Hugo, Amélia Mahdjoub garde un excellent souvenir de sa participation au CBJ. Et en particulier du travail collectif accompli au sein de la commission "Violences". « Cela répondait à ma volonté de travailler sur du concret. La violence, chacun sait qu'elle ne sert à rien, et pourtant elle existe un peu partout. Je trouvais intéressant l'idée que des jeunes parlent directement à d'autres jeunes à travers un diaporama. D'où ma grande satisfaction d'avoir contribué à laisser une trace de mon passage au CBJ. Je suis certaine que cette expérience me servira plus tard ».



▲ LA VIOLENCE PHYSIQUE, ÇA NE SERT À RIEN !!!

Téléthon : Besançon "ville ambassadrice"

EVENEMENT.



A l'occasion de la 21^e édition du Téléthon, qui se déroulera les 7 et 8 décembre, et après Morteau l'an passé, Besançon a été désignée "ville ambassadrice" pour le territoire couvert par France 3 Bourgogne - Franche-Comté. En 2006, 46 actions se sont déroulées à Besançon, qui avaient permis de recueillir 38 000 euros. « L'objectif est de faire mieux que l'année dernière, confie Robert Petiteau, coordinateur départemental AFM Téléthon. Notamment en confirmant le site Palais des Sports/Stade Léo Lagrange/piscine Mallarmé comme site unique des animations sportivo-culturelles, et en créant un véritable pôle d'animation en centre-ville, autour de défis spectaculaires et ludiques... » Ainsi, au Palais des Sports seront concentrées des activités diverses, tournoi de foot, théâtre, musique, ventes de produits spécifiques, tandis que la place du Huit-Septembre servira de "relais" en accueillant des challenges ludiques destinés à sensibiliser le public. Des urnes pour les dons seront disposées au Palais des Sports, au centre-ville et au petit Kursaal, et le plateau télévision diffusera des témoignages des familles et des bénévoles, ainsi que des reportages tournés lors de ces deux journées.

Modification du Plan Local d'Urbanisme

ENQUETE PUBLIQUE.

L'enquête publique sur l'évolution du zonage aux Prés-de-Vaux et la mention du risque géologique dans le règlement des ZAC, se déroulera à la Mairie de Besançon - 2, rue Mégevand - Direction Urbanisme et

Habitat - Entrée A - 3^e niveau, pour une durée de 32 jours **du lundi 8 octobre au jeudi 8 novembre inclus, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.** Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie, 2, rue Mégevand - **Salle Tristan Bernard**, Entrée B - rez-de-chaussée accueil central/ascenseur, les :
- lundi 8 octobre, de 9 h à 12 h
- samedi 13 octobre, de 9 h à 12 h
- mercredi 24 octobre, de 14 h à 17 h
- mardi 30 octobre de 9 h à 12 h
- jeudi 8 novembre, de 14 h à 17 h 30
Pendant la durée de l'enquête sur la modification du PLU, les observations pourront

être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de Besançon - à l'attention de M. Robert Baud - Commissaire Enquêteur - Direction Urbanisme et Habitat - 2, rue Mégevand - 25034 Besançon Cedex. A l'issue de la procédure, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés par le public à la Mairie de Besançon, 2, rue Mégevand - Direction Urbanisme et Habitat - Entrée A - 3^e niveau. La modification du PLU sera approuvée par le Conseil Municipal.



CES JEUNES BISTRITENI EN COSTUME TRADITIONNEL NE MANQUERONT PAS DE DÉCOUVRIR UN JOUR LA CAPITALE COMTOISE.

Besançon-Bistrita : déjà 10 ans !

JUMELAGE. La "2^e Rencontre des acteurs de la coopération", du 19 au 21 octobre à Besançon, va renforcer les liens entre les deux cités.

Depuis 10 ans, suite à la signature d'une charte signée le 27 mai 1997, Besançon est jumelée avec la ville roumaine de Bistrita. Un rapprochement opéré en fait dès le printemps 1989 et le parrainage du village de Parva, lors de l'opération "Villages roumains" dont la finalité était de venir en aide aux paysans menacés par la politique dite de "systématisation des villages roumains", décidée par le régime du Président Ceausescu. Le train était lancé et l'année suivante, des contacts étaient noués avec la ville voisine de Bistrita, grâce à l'énergie de deux associations : Franche-Sylvanie, la bisontine, et ARFA, sa jumelle de Bistrita. Depuis, les échanges se sont approfondis et multipliés, évoluant sous l'impulsion de Sébastien Maire, élu en charge de la Coopération décentralisée, vers une coopération

élargie, à partir de 2002, à d'autres partenaires associatifs, institutionnels... Au fil des ans, la solidarité politique exprimée peu avant la chute du régime de Ceausescu, s'est transformée en une logique de projets de territoire à territoire touchant à la gouvernance locale, l'éducation, l'environnement, la culture, le social, la citoyenneté européenne... Autant de thèmes qui figureront au centre de la "2^e Rencontre des acteurs de la coopération", organisée dans la capitale comtoise du 19 au 21 octobre pour la célébration des 10 ans de coopération et d'amitié entre les deux villes, et l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne. L'occasion pour Jean-Louis Fousseret et son homologue roumain, Vasile Moldovan, maire de Bistrita, d'affirmer leurs volontés d'aller encore plus loin

Quelques dates phare

2001 : Projet "Tranzitie", programme de formation de 10 fonctionnaires de la Ville de Bistrita en partenariat avec l'IRTS de Franche-Comté et le CLA.

2003 : Programme de coopération "Teritorii" portant, en particulier, sur l'aide sociale et la démocratie participative.

2004 : Programme de coopération "Territoires d'Europe" avec l'ambition d'élargir les domaines d'intervention et d'impliquer un réseau de villes européennes jumelles de Bistrita.

2005 : Projet "Comprendre l'Europe" dans la suite du séminaire de 2004 à Besançon.

L'objectif principal était de développer chez les jeunes des qualités qui caractérisent le citoyen de demain : le sens des responsabilités, la tolérance envers autrui, l'apprentissage de la vie en communauté... Il s'est déroulé du 24 juin au 1^{er} juillet à Zielona Gora (Pologne) avec les villes d'Herzogenrath (Allemagne) et Bistrita.

2007 : Programme de coopération "Besançon - Bistrita : même territoire, nouveaux défis".

dans leur cheminement commun avec la signature d'une convention cadre de coopération triennale. En matière de formation de formateurs d'aides à domicile, de développement durable ou de démocratie participative, par exemple. Durant cette "Rencontre", élus, fonctionnaires et partenaires bisontins et bistríteni réfléchiront de concert sur des axes de coopération à développer après analyse des résultats des diagnostics de territoire.

De belles séances de travail en perspective, ponctuées bien sûr par plusieurs manifestations festives, qui contribueront à renforcer les liens du jumelage.

Contact :
Direction des Relations internationales
au 03.81.61.59.65.
ou 03.81.61.59.44.

L'architecte de la modernité

COLLOQUE. Du 11 au 13 octobre se tiendra un colloque international, destiné à mieux comprendre l'œuvre de Vauban et évaluer son héritage actuel, notamment ses contributions à l'urbanisme.

Si le nom de Vauban, commissaire général de Louis XIV, reste attaché à la gloire militaire du règne du Roi Soleil, on ignore plus souvent que l'œuvre et la pensée du célèbre ingénieur dépassent la seule histoire des fortifications. Il fut ainsi l'un des premiers statisticiens à vouloir comptabiliser avec précision la population du royaume, sa production agricole, à imaginer des schémas d'urbanisme. Il fut aussi le premier à proposer au souverain une réforme du système fiscal, avec son projet de dîme royale. Il va même jusqu'à évoquer la nécessité de créer une monnaie unique pour les Etats de la Chrétienté. Vauban était un réel humaniste, généreux, épris de justice, soucieux d'améliorer le sort des plus humbles et de les préserver des plus vives souffrances.

Pour évoquer tous ces thèmes, des historiens, des philosophes, des spécialistes de la fortification et de l'urbanisme, européens et américains du nord et du sud, se réuniront dans la capitale comtoise à l'occasion d'un colloque international sur "l'architecte de la modernité". Ensemble, du 11 au 13 octobre, à l'Opéra Théâtre, ils auront pour double objectif d'évaluer l'héritage actuel de Vauban dans le domaine de l'urbanisme, et de mieux comprendre son œuvre dans ses multiples aspects, en la replaçant dans son contexte.

Inscription obligatoire avant le 5 octobre auprès de l'Office de Tourisme au 03 81 80 92 01 ou directement en ligne sur le site www.besancon-tourisme.com
Programme disponible sur www.besancon.fr

Bienvenue aux nouveaux Bisontins

ACCUEIL.

Comme elle en a pris la bonne habitude depuis 1990, la Ville convie ses nouveaux habitants à une matinée d'accueil, samedi 17 novembre à 9 h au Kursaal, autour d'un café et de viennoiseries. En présence du maire accompagné de son équipe municipale, les néo-Bisontins recevront un chèque passe-partout, composé de remises et d'offres de la Ville et ses partenaires pour mieux découvrir la capitale comtoise et sa région. Sur place, des stands tenus par une dizaine de services municipaux et intercommunaux, ainsi que par une vingtaine de partenaires dans des domaines variés (sport, culture, tourisme, transport...) fourniront toute l'information nécessaire. Pour la tranquillité des parents, un espace jeu, animé par une éducatrice, sera ouvert aux enfants de moins de 6 ans. Enfin, un quizz, permettant de se familiariser avec la vie locale, sera proposé avant le tirage au sort des lauréats et la remise des récompenses par les partenaires de l'opération. Pour participer à la matinée d'accueil, il suffit d'être en possession de l'invitation envoyée automatiquement à chaque nouveau Bisontin ayant effectué son changement d'adresse auprès de la Poste. Ceux qui n'auraient pas reçu de courrier de bienvenue peuvent s'inscrire en ligne sur le site : www.besancon.fr/modemploibesancon, rubrique matinée d'accueil.

Renseignements complémentaires : Besançon Informations au 03.81.61.50.30.



BIENVENUE

Depuis le 1^{er} septembre, l'état-major de force n° 1 de Besançon est dirigé par le général de brigade Gilles Fugier, 52 ans. Le successeur du général de division Philippe Sommaire, parti à Strasbourg comme adjoint au général commandant le corps de réaction rapide européen, occupait auparavant les fonctions d'adjoint au commandant de l'état-major de Nantes.



PARTENARIAT

Après avoir été la première à accueillir l'exposition itinérante intitulée "L'heure du Temps", de juin à août à la chapelle Saint-Etienne de la Citadelle, la Ville a signé une convention de partenariat avec le CIHA (Centre international d'horlogerie d'art). Conséquence : un module constitué d'éléments fournis par le musée du Temps intégrera jusqu'à la fin 2008 l'exposition qui fera halte dans plusieurs grandes agglomérations comme Marseille, Strasbourg, Lyon, Bordeaux...

eAWARDS 2007:

BESANÇON COURONNÉE !

Seule ville française sélectionnée aux European eGovernment Awards 2007 qui se sont déroulés du 19 au 21 septembre à Lisbonne, Besançon, pionnière en la matière dans l'hexagone, a vu son projet Besancon.clic décrocher le premier prix dans la catégorie : "Impact et cohésion sociale". Destiné à réduire la fracture numérique, Besancon.clic, en partenariat avec l'Education nationale, a permis en particulier d'équiper les écoles primaires et maternelles en réseaux, de doter en 5 ans environ 6 000 familles d'un ordinateur avec logiciels éducatifs. Cette année encore, un peu plus de 1 000 nouveaux élèves de CE2 recevront leur cartable numérique qui comprend également une bourse d'abonnement à internet et la possibilité pour les parents de bénéficier gratuitement de stages informatiques.

INVITÉE D'HONNEUR

La Ville est l'invitée d'honneur de "L'Expo du Port", manifestation commerciale sous chapiteau qui se déroule du 26 octobre au 4 novembre à Neufchâtel. A cette occasion, Besançon a choisi de valoriser son patrimoine à travers les livres en transformant son stand en "café-librairie" où seront proposés en consultation ainsi qu'à la vente des ouvrages traitant de la capitale comtoise et de la région.

Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la rédaction de Besançon Votre Ville.

GRUPE DE L'OPPOSITION

Mais pourquoi Besançon ne s'en sort pas ?...

Promise à un avenir brillant dans les années 70, comparée à Montpellier, Grenoble..., Besançon aura hélas loupé la transformation, laissant partir les autres villes vers une échelle européenne.

40 ans de municipalité socialiste où l'on n'a pas su faire face à l'évolution de la société et aux réalités économiques, et où l'on a simplement géré les départs des grandes sociétés qui ont fait vivre Besançon, (Lip, Rhodia, Compteurs, Mischler, Kelton,...). Bien sur, les élus ne sont pas responsables de ces départs, mais ils n'ont pas su attirer de nouvelles grandes sociétés pour les remplacer afin de tirer l'économie locale.

Certes, le chômage à Besançon n'est pas très élevé, mais nous sommes "sauvés", par notre statut de capitale régionale et donc une administration forte (hôpital, tribunaux, préfecture, fac...) et des collectivités locales. Le secteur privé, mise à part une poignée d'entreprises avec quelques centaines de salariés, n'est représenté que par de petites unités de 10 à 50 personnes. Il découle de cette situation des salaires faibles (Besançon est la capitale régionale française où le salaire moyen par habitants est le plus faible), peu de chance de carrières internes, (fuite des étudiants), peu de cadres... On constate ainsi que seul 45% des Bisontins disposent de revenus suffisants pour payer (sans dégrèvement) la taxe d'habitation. La ville tente de se rattraper en exerçant sur eux et les entreprises une pression fiscale élevée. Le budget est donc faible et serré, beaucoup de projets ne sont pas réalisables, car nous n'en avons pas les moyens. On les reporte, (tram train, parkings relais, salle de spectacle, réhabilitation Rodhia...). Parallèlement la gauche tend à densifier l'habitat, à la fois pour ne pas perdre de place mais aussi pour les revenus (un immeuble rapporte beaucoup plus qu'une maison).

Dans 6 mois auront lieu les élections municipales, les Bisontins oseront-ils le changement ? La tradition du vote de gauche peut-elle encore être justifiée surtout si elle ne se modernise pas ? Besançon "la belle endormie" doit se réveiller. Nous constatons tous que notre capitale régionale perd son influence sur les villes limitrophes de notre région qui regardent vers nos voisins de Dijon, Mulhouse, Lyon,... même l'axe Belfort/Montbéliard tente de nous grignoter la fac, la justice, des institutions... Nous n'avons plus droit à l'erreur, nous ne pouvons plus rien perdre, sous peine de passer de ville moyenne à petite... Si nous voulons que nos enfants restent à Besançon, réagissons, allons de l'avant.

Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN
Conseiller municipal groupe UMP

Groupe UMP
Tél. : 03.81.61.51.15. - Fax : 03.81.87.80.71.

GRUPE COMMUNISTE



L'eau au service des usagers !

Depuis notre prise de fonction en 2001, avec Christophe Lime comme Adjoint au Maire chargé de l'eau et de l'assainissement, nous avons cherché à améliorer ce service avec comme objectifs la qualité, les coûts, et la valorisation du service rendu. Dès le départ, les périmètres de protection ont tous été mis en œuvre, puis l'interconnexion des différentes alimentations de la Ville, avec la participation des communes environnantes, a été réalisée pour sécuriser l'alimentation des Bisontins.

La modernisation de la station d'épuration des eaux usées, la valorisation du service avec la mise en œuvre de la marque "la Bisontine", la diversification de l'évacuation des boues de station avec la recherche du maximum de sécurité environnementale, la recherche d'une nouvelle source à l'Est de la Ville, la création de nouveaux réservoirs d'eau propre, la mise en œuvre de bassins d'orages pour éviter les débordements... Toutes ces actions sans aucune augmentation de la part assainissement et seulement 1 centime sur la part d'eau !

Cela a été possible avec l'engagement de toutes les femmes et les hommes du service public de l'eau et de l'assainissement qui ont soutenu et porté avec fierté ces réalisations.

La bataille pour la sauvegarde du service public est une bataille d'actualité !

On constate en effet que le prix de l'eau au m3 à Besançon, réseau géré en régie municipale (service public) est 30 % inférieur à celui du m3 d'eau à Montbéliard (Générale des eaux, entreprise privée).

Oui, le service public peut faire bien à des coûts raisonnables !

À Besançon, nous nous y étions engagés, nous l'avons réalisé !



Jocelyne GIROL



Annie MENETRIER



Christophe LIME

Groupe Communiste
Tél. : 03.81.87.80.09. - Fax : 03.81.87.80.12.
Courriel : pcf.doubs@wanadoo.fr



GRUPE LES VERTS

Vélocité, c'est parti !

Aujourd'hui, le vélo s'impose comme un mode de déplacement moderne, rapide, économique, agréable et non dangereux. Les vélos en libre service (Vélocité) faciliteront le passage à la pratique du vélo et permettront des combinaisons astucieuses et simples entre différents modes de déplacement, avec le bus par exemple. Ils viennent compléter les vélos individuels, la location classique et les vélos campus (système à développer sur la ville).

Vélocité, par son attractivité, va redonner une vraie place au vélo et permettre un rééquilibrage entre les différents modes de déplacement dans la ville. Les aménagements réalisés vont prendre tout leur sens et la continuité et la sécurisation des itinéraires vont devoir suivre l'évolution des pratiques. Dans un avenir proche, Vélocité devra s'étendre à d'autres quartiers de la ville.

L'augmentation prévisible du nombre de cyclistes nécessite de repenser la réglementation pour prendre en compte la spécificité de ce mode de déplacement. Au sein du club des villes cyclables, Besançon travaille sur "le code de la rue" avec la Fédération des Usagers de la bicyclette.

Espérons que le "Grenelle de l'environnement" fera aboutir ces travaux.

A l'heure où l'on parle de dérèglement climatique et de développement durable, les cyclistes avec les piétons sont les seuls efficaces en matière d'énergie. Ils respectent le protocole de Kyoto, la loi sur l'air, l'agenda 21 et les recommandations de l'OMS qui préconise 30 mn de marche ou vélo par jour.

Dans le Grand Lyon, deux ans après le début de "Vélo'v", plus de 50% des déplacements se font sans voiture (transports en commun, vélo).

En conclusion, utilisez Vélocité, ressentez vos vélos, marchez, prenez le bus, covoiturez, et notre ville sera plus conviviale et agréable.



Corinne TISSIER
Conseillère Municipale Déléguée aux Modes de Déplacements Doux, à la Sécurité Routière et au PDU

Groupe Les Verts
Tél. : 03.81.61.52.30. - Fax : 03.81.61.52.51.
Courriel : les-verts.groupe@besancon.fr



GRUPE SOCIALISTE

La braderie du bien commun

On sait aujourd'hui avec certitude les défis à relever pour les années à venir. L'énergie sera certainement la problématique la plus aiguë que nos sociétés auront à affronter, et cela beaucoup plus vite qu'on ne le croit.

Les réserves mondiales ne résisteront plus longtemps à la demande qui augmente chaque jour. Dans ce contexte, les choix politiques deviennent cruciaux pour l'intérêt des citoyens et le contrôle des énergies par l'Etat, une question fondamentale. Lorsque le Président de la République organise la fusion entre GDF et Suez, il programme la mise en place d'une privatisation des énergies et donc de leur contrôle par des intérêts privés. D'ailleurs il suffit de reprendre les propos d'Albert Frère, actionnaire privé du groupe à hauteur de 9,5% du capital « Dès lors que c'est bon pour la "galette"... » pour comprendre que les intérêts des peuples ne sont plus vraiment le souci premier de ces puissants personnages.

Lorsque la municipalité socialiste de Besançon dit clairement qu'elle ne privatisera jamais l'eau, on se rend compte avec satisfaction que la politique même au niveau modeste des municipalités a une influence déterminante sur nos vies quotidiennes. C'est également vrai quand la Ville construit la plus importante chaufferie bois de France démontrant ainsi sa clairvoyance sur les problèmes énergétiques des années à venir. La majorité municipale est unanime sur ces questions fondamentales qui tendent, ni plus, ni moins, à protéger les intérêts des bisontins ainsi que l'indépendance énergétique de la Ville.

La volonté de privatiser des secteurs vitaux de l'économie comme l'énergie, les transports, voire même les prisons relève de la pensée magique, qui consiste à se convaincre que tout ira bien et que l'appétit financier des actionnaires, ainsi satisfait, induira le bien-être des populations. Disons plutôt qu'il y a des intérêts privés portés par des décideurs influents qu'il faut contrer par l'action politique et la lutte idéologique, afin de convaincre nos concitoyens de ne pas se laisser faire.



Bruno MEDJALDI
Adjoint à la vie associative
Président du Groupe Socialiste et Majoritaire

Groupe Socialiste
Tél. : 03.81.61.50.34. - Fax : 03.81.61.59.94.
Courriel : socialiste.groupe@besancon.fr

GRUPE GAE

Les violences faites aux femmes

« En France, il y a une grande tolérance sociale à l'égard des violences contre les femmes » souligne la porte-parole du collectif national pour les droits des femmes, qui rédige une loi-cadre afin de graver dans le marbre ce qui doit être fait pour éradiquer ce fait social.

Chiffres en France :

1^{ère} enquête nationale en 2000 : 9 % des femmes avaient été en "situation de violence conjugale"

Etude nationale en 2006 : Homicides au sein du couple : 83 % concernaient les femmes. Une femme décède tous les trois jours sous les coups de son compagnon.

Enquête nationale en 2002 : 48 000 femmes sont violées par an et seulement 8 % portent plainte.

Etude 2004 : les violences conjugales coûtent un milliard d'euros par an.

Des textes existent déjà : viol, criminalité (1980) harcèlement sexuel, lieux d'accueil (1992) mais il sont dispersés et insuffisants. La loi-cadre intégrerait dans le même texte les aspects préventifs d'information de solidarité judiciaire, financiers, de prévention de la récidive, etc...

Un texte législatif ne peut évidemment pas contrebalancer à lui seul des inégalités et des discriminations ancrées dans nos sociétés depuis des siècles, mais il peut aider à changer les mentalités, sensibiliser les jeunes générations au respect mutuel et à la dignité de l'autre et lancer un débat public.

Quand elles se décident enfin à parler, la plupart des victimes disent qu'elles auraient du le faire plus tôt. Pour les y aider, il faut les convaincre de l'intervention d'un tiers, qui n'est pas forcément la Police ou la Justice. Il suffit d'une personne extérieure au couple. La société doit avant tout encourager un droit d'ingérence intelligent de l'entourage.



Martine BULTOT
Adjointe au Maire
Service Hygiène-Santé
Sécurité Alimentaire

Groupe des Elus alter-mondialistes
Tél. 03.81.61.51.16. - Fax 03.81.87.80.41.
Courriel : les.alternatifs@laposte.net



L'école, après l'école ▶ DISPOSITIF

Visant à occuper le temps périscolaire des élèves et à ouvrir l'école sur l'extérieur, le Contrat Educatif Local propose toutes sortes d'activités découverte dans les domaines culturel, sportif, ludique. Piloté par la Direction Education, porté par l'école et renouvelé chaque année, cofinancé par la Ville et Jeunesse et Sport, il mobilise plusieurs structures associatives, municipales ou scolaires. Sur le quartier, l'école primaire Jules Ferry, en collaboration avec l'école des Sapins, a construit un CEL autour du projet triennal d'école, en l'occurrence « Respect et citoyenneté ». En 2006, 134 élèves ont ainsi fait le choix de s'inscrire pour l'année à l'une des activités. Entre 16 h 30 et 17 h 30, les enfants ont pu s'initier à un sport, à la musique, à l'expression corporelle... grâce à des intervenants extérieurs dont c'est la spécialité. L'an dernier, le Comité de quartier, pilier du projet, et seize associations ont ainsi organisé des cycles d'éveil musical avec Tempo, de lutte avec le CPB, d'échecs avec La Tour prends garde... Depuis le début octobre, les classes élémentaires participent à des ateliers récréatifs sur les thèmes de la citoyenneté et de l'ouverture sur le monde, et les petits de la maternelle à des jeux d'opposition sur le principe réversible d'écouter pour apprendre et apprendre pour écouter. Géraldine, maman de Justine, Manon et Camille, estime que « ces activités souvent originales sont à la fois intéressantes pour les enfants, qui transforment du temps d'attente en temps d'éveil, et pour les parents qui travaillent. Ils savent que leurs enfants s'éduquent en s'amusant, se distraient en apprenant. Mes filles ont ainsi découvert la danse africaine, les échecs, le dessin, les arts du cirque... »



L'IMPOSANTE ÉCOLE JULES FERRY CONSTITUE UN TRAIT D'UNION ENTRE LE NOUVEAU ROSEMONT (RÉSIDENTICE ÉDITH PIAF) ET L'ANCIEN (RUE LOUCHEUR).

Rosemont d'hier et d'aujourd'hui

Populaire et discret : ainsi se présente ce quartier résidentiel sans histoire, au pied de la colline qui lui a donné son nom...

Sacré Eudes de Rougemont ! Sans cet archevêque de Besançon et la maison-forte qu'il fit édifier sans en avoir le droit sur le mont Rognon, jamais la colline en question et le quartier, sur qui elle semble veiller, n'auraient été dénommés Rosemont. Les relations entre les Bisontins, soucieux de défendre leurs libertés et franchises, et le prélat, sourd à leurs légitimes demandes, étaient devenues si conflictuelles qu'en juillet 1291, le "château", à peine achevé, fut attaqué et entièrement démoli par les bourgeois des sept bannières (quartiers) de la ville. Pour pénétrer dans la forteresse, les assaillants usèrent de la ruse en envoyant un petit détachement d'entre eux, déguisés en paysans endimanchés et portant des chaperons (capuches) ornés de roses, présenter leurs hommages à l'archevêque. Une fois dans la place, ils neutralisèrent les gardiens avant d'ouvrir les portes. De

cet épisode avéré, l'histoire locale, petite ou grande, retint que le mont Rognon, couvert de vignes avant d'être reboisé par la Ville de 1828 à 1847, fut rebaptisé d'abord mont des Roses et enfin... Rosemont. À l'exception d'une tombe néolithique retrouvée sur son versant Est, et d'un fortin doté de batteries, construit en 1870, la colline a traversé paisiblement les époques. Aujourd'hui fréquentée assidûment par les parapentistes et les randonneurs, séduits par la diversité des milieux naturels rencontrés (faune, flore, pelouses sèches, mares...) et l'aménagement de sentiers balisés, elle continue à jouer discrète. Tout comme le quartier, d'ailleurs. Bordé au nord par son "grand frère" Saint-Ferjeux, à l'est par la Grette et à l'ouest par la Malcombe et Planoise, le Rosemont est devenu exclusivement résidentiel depuis l'arrêt de l'entreprise de salaison... "Le Rosemont", rue Charles Dornier. Ouverte en 1952 par Pierre Cropet, alors artisan-boucher à Besançon, l'usine compta jusqu'à 350 salariés avant de perdre son fondateur et de fermer définitivement ses portes en 1985. « Sur la fin, c'était un peu du n'importe quoi au niveau gestion, explique Gilbert Pinard, responsable de l'atelier jambon. En particulier avec les derniers directeurs, des Anglais aux décisions parfois surprenantes. Et puis, la configuration du site, pas toujours adaptée, n'a pas aidé au maintien de l'activité. »

Au fil des décennies et des mutations de la capitale comtoise, les fermes (Rousselot, Roy, Cautel, Belot), les petits commerces (mercerie, cordonnerie Pataillot, épicerie, auto-école) et cafés (Turillon, chemin du Rognon, Milani avec son jeu de boules au pied du "Champ du Taureau") ont disparu. Tout comme les pâtures et les vignes qui occupèrent longtemps le terrain. « À la construction du Chamuse en 1963, se souvient Jacques Belle, retraité de l'usine "Le Rosemont" et témoin de ce passé rural, il y avait encore des vaches autour du bâtiment. » De cette période marquée par la construction massive de logements et l'afflux de rapatriés, ne subsistent que la boulangerie de la place Mercier ainsi que le bureau de tabac et le salon de coiffure de la place Risler. Une pharmacie (place Mercier), le siège d'Habitat 25, principal bailleur social du secteur, rue Loucheur, une annexe du commissariat (place Risler) et, l'exploitation horticole Dussert (chemin de Chamuse), ont contribué à redynamiser le quartier qui, pour cela, peut également compter sur les jardins familiaux (voir p. 26) et sur le vaste complexe sportif de la rue des Vignerons. D'un côté, 56 parcelles de 250 m² chacune à cultiver, et de l'autre, 4 terrains de football dont 1 engazonné, un boulo-drome, un stand de tir à 10 m (pistolet, carabine, arbalète) et, récemment inaugurée, une aire entièrement dédiée au BMX, font de

L'OMBRAGÉE
PLACE RISLER AJOUTE
ENCORE AU CHARME
D'UN QUARTIER VERT.



▶ PORTRAIT

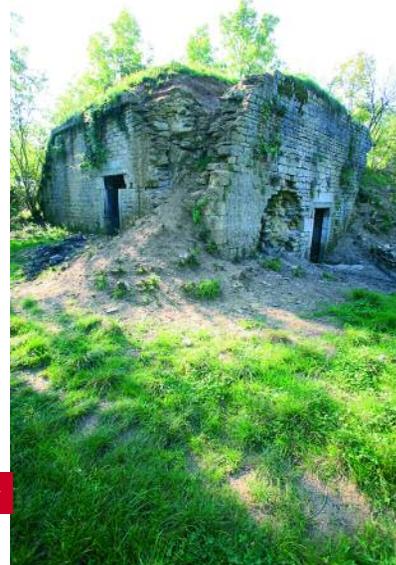
« Tellement bien ici »

Il est né loin, très loin du quartier, il n'y habite pas, et pourtant Mohamed Babana peut être considéré comme un vrai "Rosemontois". Cela fait 26 ans, en effet, que ce retraité d'origine marocaine, domicilié à Planoise depuis 1969, cultive la même parcelle des jardins familiaux de Rosemont-Vignerons. Un espace de 250 m² qu'il fréquente quotidiennement et dont il connaît chaque motte de terre pour les avoir tant et tant retournées. Petits pois, carottes, poireaux, navets, choux, oignons, courgettes, pommes de terre... : autant de légumes utilisés régulièrement par madame pour son délicieux couscous maison. « Elle m'accompagne parfois mais, en général, je viens seul », précise l'ancien maçon. « C'est un passe-temps agréable et puis j'apprécie de consommer mes propres produits cultivés naturellement. » Parfaitement intégré dans la petite communauté (56 parcelles au total) tranquille des "Vignerons", authentique mosaïque de nationalités (turque, espagnole, algérienne, bosniaque, marocaine, portugaise...) et de situations (retraité, profession libérale, demandeur d'emploi, ouvrier...), composée avec une volonté affichée de mixité sociale par la commission Attribution de l'association des Jardins familiaux, Mohamed Babana a suivi attentivement la restructuration du site. « Des allées redessinées et

goudronnées, des composteurs, des réservoirs de récupération d'eau et une petite cabane en bois pour chacun, c'est le rêve. Rien à voir avec la période où il fallait apporter ses outils et surtout repartir avec, de peur de les voir disparaître dans la nuit. » Et le plus ancien locataire des lieux de lâcher dans un sourire : « Je suis tellement bien ici que, même si la cotisation (75 € en 2007) augmente un peu, je serai encore là l'année prochaine. »



ce périmètre un pôle d'animation très fréquenté. Avec ses "maisons ouvrières" apparues avec l'application de la loi Loucheur, du nom de ce ministre du Travail et de la Prévoyance sociale qui, en 1928, programma la construction sur cinq ans de 200 000 logements HBM (habitation bon marché), et, à l'orée des années 60, avec les premiers HLM (habitation à loyer modéré), le Rosemont affiche sans complexe un visage populaire et chaleureux. Celui que l'on retrouve, par exemple, place Risler, mais également dans les rues alentour, anciennes (Girardot, Duplain, Mandrillon, Schlumberger, Loucheur) ou plus récentes (Pesty, Andelys, Dornier). Construite en 1933, juste après l'arrivée des premiers habitants de la cité de Rosemont, l'école Jules Ferry, dessinée par Paul Painchaux, fait partie intégrante du paysage. Depuis cette année-là, des milliers d'enfants du secteur y ont usé leur fond de culotte, à l'exception de l'épisode sombre de la Deuxième Guerre mondiale durant laquelle l'établissement fut temporairement transformé en hôpital. Et aujourd'hui, 321 élèves (132 en maternelle et 189 en élémentaire) la transforme en une authentique ruche à l'heure de la "récré". Dans un environnement immédiat rénové suite à l'ouverture du square Marcel Cerdan, la réhabilitation par Grand Besançon Habitat de 60 logements avec création de locaux d'activité, la démolition d'un immeuble de 30 appartements et reconstruction à la place (résidence Edith Piaf) de 12 logements individuels et 18 en petits collectifs, le groupe scolaire, plus que jamais, constitue le point central du "village". Un lieu de vie essentiel tout comme la Maison de quartier de Rosemont-Saint-Ferjeux, rue Ducat, où se croisent le passé et l'avenir à travers de multiples activités et animations. **P. I.**



L'ANCIEN FORTIN ABRITE
AUJOURD'HUI UN...
TROUPEAU DE CHÈVRES.

PLANOISE

Le Voltaire nouveau est arrivé

L'ESPACE DÉVOLU AUX COURS DE TECHNOLOGIE A PRATIQUEMENT ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR TROIS.

« Beau et fonctionnel », s'exclame cette mère, venue déposer ses deux enfants en voiture, quand on lui demande à la volée son sentiment sur le nouveau Voltaire. Il est 8 h 45 ce vendredi matin et le parvis grouille d'élèves qui, en petits groupes, attendent paisiblement l'ouverture des portes pour investir les lieux. « Le collège en accueille 570 dont 350 demi-pensionnaires, en provenance pour une moitié de Planoise-Châteaufarine et pour l'autre de la périphérie (Avanne, Grandfontaine, Vorges, Busy, Montferrand-le-Château...) », révèle la principale Edith Mairot, aux premières loges durant toute la durée du chantier de restructuration lancé fin 2005. Enfin dans leurs murs, les personnels s'approprient peu à peu leur nouvel univers. « Tout est plus grand, plus gai, plus lumineux. Sans doute, au fil du temps, y aura-t-il des petites choses à revoir et à améliorer mais cela n'a plus rien de commun avec le passé », apprécie Stéphane Faucogney, prof de SVT (Sciences et vie de la terre). Ce ne sont pas ses collègues de technologie qui le contrediront, eux qui disposent désormais d'un espace de cours pratiquement multiplié par trois avec mobilier neuf et matériel de pointe. De l'ancien établissement créé en 1971, il ne subsiste quasiment rien si ce n'est, au milieu de la cour supérieure, une œuvre artistique en forme de totem qui a intrigué des milliers d'élèves. Le self, désormais au rez-de-chaussée, la salle d'EPS (Education physique et sportive, les aires de saut et de lancer, le bâtiment administratif, l'accueil : les nouvelles installations sont à la hauteur de l'investissement (16,8 M€) du Conseil général. « Nous avons tellement l'habitude d'être à l'étroit qu'un temps d'adaptation est nécessaire à chacun, ajoute Edith Mairot. Pour les élèves également qui apparaissent plus calmes depuis la rentrée. » Encore quelques arbres à planter, des bancs à installer, des terrains à tracer, des pelouses à engazonner et la page aménagements intérieurs pourra être définitivement refermée. Restera alors à ouvrir celle des abords extérieurs et, en particulier, du parvis qui, dans le cadre du PRU (Programme de rénovation urbaine) de Planoise, sera complètement restructuré afin de permettre le passage d'une voie de déplacement pour les modes doux (bus, vélos...) à destination des Hauts-du-Chazal.



Programme « Collèges 2010 »

Baptisé « Collèges 2010 », le vaste et ambitieux programme de restructuration (40 établissements) et de construction (2 établissements) lancé par le Conseil général du Doubs, s'appuie sur un budget de 428 M€. Sur Besançon, à l'exception de Victor Hugo, troisième collège de France en terme de capacité d'accueil, il concerne Lumière et Voltaire (voir ci-contre), Camus (livraison d'une grosse tranche de travaux courant 2008 et achèvement du chantier prévue fin 2009 pour un coût TTC de 12 M€), Clairs-Soleils (ouverture de la demi-pension début septembre, restructuration de l'administration et des équipements sportifs à la rentrée 2008, livraison globale début 2009 pour un coût de 17 M€), Proudhon (choix du maître d'œuvre début 2008), Diderot (étude et programmation lancées en 2008 en intégrant la réhabilitation dans les orientations du PRU de Planoise, projet soutenu par l'ANRU) et Stendhal (à l'étude).



LE SOURIRE DE LA PRINCIPALE, EDITH MAIROT, EN DIT LONG SUR LA QUALITÉ DES INSTALLATIONS.

page aménagements intérieurs pourra être définitivement refermée. Restera alors à ouvrir celle des abords extérieurs et, en particulier, du parvis qui, dans le cadre du PRU (Programme de rénovation urbaine) de Planoise, sera complètement restructuré afin de permettre le passage d'une voie de déplacement pour les modes doux (bus, vélos...) à destination des Hauts-du-Chazal.



LE MARIAGE DU BÉTON BRUT ET DU BOIS : UN PARTI PRIS ARCHITECTURAL RÉUSSI.

CENTRE-VILLE

« Un remarquable outil de travail »

Cela valait la peine de patienter ! Après une année de fouilles archéologiques et trois autres de chantier, le collège « Louis et Auguste Lumière » a entamé début septembre une deuxième vie. Plus aérée, plus lumineuse, plus moderne ainsi que l'a proposée le cabinet d'architectes bisontins Quirot-Vichard au Conseil général du Doubs, maître d'ouvrage. « C'est un remarquable outil de travail, assure la principale Françoise Terreaux, arrivée là en septembre 2003, juste pour le transfert provisoire dans les locaux du collège Saint-Vincent, rue Fontaine-Argent. Tout au long de la phase de construction, nous avons été sollicités pour donner notre avis sur tel ou tel aménagement. Et dans l'ensemble, nos souhaits ont été exaucés comme, par exemple, l'implantation de mon bureau et celui du secrétariat à proximité immédiate de l'espace de vie des professeurs. » À mesurer la satisfaction du corps enseignant et des autres personnels de l'établissement, les 13,385 M€ de coût total de la restructuration-extension, inscrits dans le programme « Collèges 2010 » du Conseil général, ont bien été employés. « C'est davantage une reconstruction qu'une rénovation, apprécie Bruno Cirier, prof de français, qui a connu les anciens locaux. Le parti pris architectural de mélanger le béton brut et le bois contribue à éclairer l'ensemble et à donner une impression d'espace. Vraiment, ma première impression est très positive. » Celle des 373 élèves, dont 230 demi-pensionnaires, et des parents également (lire témoignages ci-contre). Le contraire aurait été surprenant tant l'accent a été mis sur la qualité des installations et du mobilier dans les salles de classe aux poutres apparentes, au self, au centre de documentation et d'information (CDI), dans les deux plateaux de sport à demi enterrés, ou encore au foyer des élèves entièrement vitré. Sans oublier bien sûr, l'abri à vélos, le parking souterrain (30 places) privatif et la superbe salle polyvalente. Passée auparavant par Baume-les-Dames et Ornans, Françoise Terreaux est assurément depuis la rentrée une principale comblée...

FRANÇOISE TERREAUX (À GAUCHE) ET LES DEUX DOCUMENTALISTES CATHERINE ALONSO ET MARION UTEZA, COMBLÉES PAR LE NOUVEAU CDI.



« C'est super ! »

Lola (classe de 3^e) : « Le hall est très agréable avec un bel escalier, une décoration originale, des lampes qui s'allument sur notre passage. Les grandes baies vitrées laissent entrer le soleil. Il y a des effets de contraste entre les couloirs en béton gris et les salles de classe colorées, lumineuses. Notre salle d'Arts Plastiques est spacieuse. Et pour les repas, on a un vrai self, c'est super ! »

César (classe de 3^e) : « L'intérieur du collège est bien étudié même si la cour est un peu petite. La déco est réussie. Le foyer est au milieu de la cour un peu comme un aquarium. Dans l'enceinte, le saule pleureur a été préservé, c'est très beau. Le gymnase souterrain est équipé de salles où on peut pratiquer toutes sortes d'activités y compris de l'escalade. »

Margot (parent d'élève) : « Ce collège neuf, moderne, en plein centre-ville, c'est une chance pour les élèves. Extérieurement, il est superbe. J'espère que nous, parents, aurons la possibilité de le visiter ! C'est en outre très émouvant de penser que cette restructuration a permis de mettre au jour un site gallo-romain exceptionnel. L'archéologie rencontre la modernité ! »

CENTRE-VILLE

La rue Bersot fait peau neuve



Secteur par secteur et en deux phases, l'espace public de la rue Bersot a été entièrement requalifié entre avril 2006 et juin 2007. Après les travaux de rénovation de 63 branchements au total (34 d'eau et 29 de gaz), le dallage existant a été intégralement remplacé entre les rues des Granges et Proudhon d'abord puis jusqu'à la rue d'Alsace. Décapé et évacué, l'ancien revêtement parfois rafistolé a cédé la place à un nouveau dallage dit granit antidérapant avec création d'un plateau piétonnier de la rue Proudhon à la rue d'Alsace. Bénéficiant de trottoirs élargis et d'un drainage des eaux fluviales par un système central de cornières à fentes symétriques (Proudhon-Alsace), la partie Granges-Proudhon ayant conservé ses grilles d'évacuation concaves, la nouvelle rue Bersot apparaît nettement plus propre et lumineuse. Une jolie récompense pour la patience et la compréhension des habitants et des commerçants face à l'incontournable gêne occasionnée par les différents chantiers.

À L'ANGLE DE LA RUE D'ALSACE, UNE BORNE LIMITE DÉSORMAIS LA CIRCULATION.

PLANOISE

Cassin : la grande restauration

De 7 h 30 à 19 h 30, on y est accueilli par la bonne odeur du pain chaud et par un étal pâtissier auquel on ne résiste pas. Le centre commercial Cassin sort d'une phase de rénovation qui a concerné l'Intermarché, la boulangerie et le Bistrot du Marché. Patrons des trois unités commerciales depuis juillet, Raymond et Tercille Bernard ont relevé leurs manches en même temps que le défi. « Quand nous avons visité, notre décision a été quasi immédiate. L'affaire nous a plu tout de suite : magasin à taille humaine, centre de vie, quartier actif, chiffre à développer. Pour cela, il fallait moderniser les 2 200 m² d'espace commercial de l'enseigne. Congélateurs, mobilier froid, gondoles, ligne de caisses, affichage électronique des prix, éclairages... tout a été changé. Il était nécessaire de remplacer un matériel vieillissant, de repenser l'aménagement



RAYMOND ET TERCILLE BERNARD ONT "MIS LE PAQUET" POUR DYNAMISER LEUR ENSEIGNE.

intérieur pour davantage de fonctionnalité, de confort et de convivialité, la difficulté étant de maintenir le magasin ouvert pendant la durée des travaux. Du 15 juillet au 17 septembre, date de l'inauguration, le chantier s'est poursuivi sans interruption. Le personnel (47 salariés) s'est beaucoup investi lui aussi pour redynamiser le magasin. » Un million d'euros d'investissement et deux mois de restructuration plus tard, le supermarché relooké, mis en lumière, privilégie

la vente traditionnelle plutôt qu'en libre-service « pour plus de proximité avec la clientèle ». Produits frais de qualité, conditionnement familial, produits du monde, articles de puériculture, rayon ménager étendu, le changement se fait aussi sur la diversification de l'offre. « Nous avons par exemple développé la boucherie hallal et aménagé un très beau rayon Vins pour les amateurs. Enfin, nous avons réalisé des aménagements pour les personnes à mobilité réduite. » Avec le Bistrot du Marché qui a également fait peau neuve et le parking souterrain qui sera sécurisé d'ici 2008, c'est tout le centre commercial Cassin qui voit son attractivité restaurée.



DE NOMBREUX BISONTINS, CURIEUX OU NOSTALGIQUES, N'ONT RIEN MANQUÉ DE LA DÉPOSE DU WAGON N°2.

L'association « Les amis du funiculaire », présidée par Alexandre July, en rêvait et la Ville l'a fait. Depuis le lundi 3 septembre, la gare basse du funiculaire, remise en état et sécurisée par l'entreprise d'insertion

« Alternative chantier », abrite l'ancien wagon n°2. Réalisée par une imposante grue hydraulique, la dépose sur les rails a été suivie par plus de 300 témoins au cours d'une séquence empreinte de nostalgie et

BREGILLE

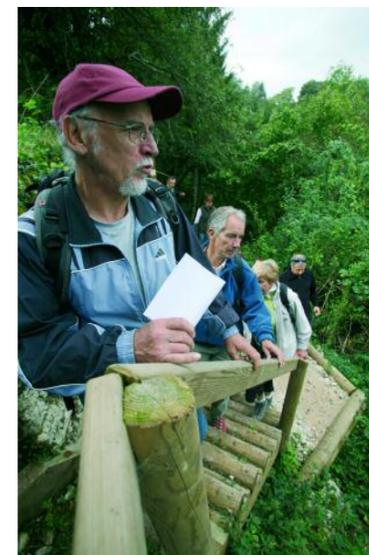
En voiture !

largement immortalisée à l'aide d'appareils photos, caméscopes et autres téléphones mobiles. Après avoir souligné la qualité du travail de restauration (châssis, boiserie, cabines, vitres...) de la voiture accompli par les ateliers municipaux, Jean-Louis Fousseret a tenu à rendre hommage au sérieux des membres de l'association qui, grâce à leurs recherches historiques, ont permis une restauration à l'identique. Au niveau de la couleur du wagon, par exemple, qui a retrouvé le vert foncé de ses débuts en 1912. Partie intégrante du patrimoine bisontin, le funiculaire reprendra-t-il un jour du service ? « Je ne dis pas que c'est impossible », a répondu le maire avant de préciser que la mise en lumière et la végétalisation des abords étaient prévues pour 2008.

CHAPELLE DES BUIS

Valorisation du patrimoine

Une nouvelle étape dans le projet de valorisation des collines de Besançon, entamé par la Direction des Espaces Verts : le sentier de randonnée de la Chapelle des Buis a été inauguré au début du mois de septembre. Les promeneurs peuvent dorénavant arpenter un circuit de 6.3 km sur un réseau global de 12 km de chemins. Un réseau de balises, similaires à celles installées à Chaudanne et Bregille, permet à tout à chacun de choisir la durée et le niveau de difficulté de son parcours.



UN SITE SAUVAGE MAIS ACCESSIBLE À TOUS.

« En aménageant l'espace sauvage des collines bisontines, nous cherchons à valoriser un patrimoine paysager, écologique et touristique », souligne Johnny Magnenet, technicien territorial. « Il fut un temps où la relation entre l'homme et la nature était intense dans les collines, notamment avec les pâtures. Nous souhaitons aujourd'hui la redynamiser en permettant aux Bisontins d'avoir une place dans ces espaces naturels proches de chez eux. » Débroussaillé, restauré et nettoyé, le site de la Chapelle des Buis demeure sauvage – il incombe à chacun d'en prendre soin – mais accessible. Prochaine étape : la restauration de la colline de Planoise, 100 % forestière.

PLANOISE
VIDE-GRENIER

L'association Planoise Avenir organise son traditionnel vide-grenier d'automne le dimanche 14 octobre, de 8 h 30 à 18 h 30, sur le parking situé rue Gauguin et rue Russel, dans le secteur de la Polyclinique. Renseignements et réservations auprès de Jean-Noël Fleury au 06.67.05.24.33.

CHAPRAIS

« LES INVITÉS AU FESTIN »

L'association « Les Invités au Festin », qui lutte contre la solitude et l'exclusion, propose une braderie et un bric à brac dans le cadre de sa friperie permanente. Rendez-vous du samedi 3 novembre au samedi 10 novembre (dimanche compris), de 14 h à 18 h dans ses locaux situés à La Maison des Sources, 10, rue de la Cassotte. Tél : 03.81.88.90.30.

PLANOISE

« ESPACE SPORT LOISIR »

La Ville procédera samedi 6 octobre à 17 h à l'inauguration de « L'espace ouvert sport loisir » du parc urbain. Un tournoi inaugural sera proposé aux plus de 14 ans par le BRC dans le cadre de son opération "Place au foot", en partenariat avec l'Association Sportive du Quartier de Planoise et la Maison des Sports et de l'Insertion.



ENTRETIEN

Trois questions à François-Xavier Ruan et Pascal Esseau, co-directeurs du festival

Comment abordez-vous cette nouvelle édition ?
 Nous sommes heureux de faire partie d'une politique culturelle qui souhaite faire de Besançon une ville d'accueil des musiques. Bien sûr, il faut trouver notre voix, et notre voie. Nous nous sommes fixés comme ligne de conduite l'innovation permanente, trouver sans cesse des choses nouvelles, sans changer d'une année sur l'autre la formule qui a fait le succès de la précédente. Nous sommes donc à la fois dans la poursuite de ce qu'on a fait l'an dernier, en veillant, évidemment, à ne pas refaire la même chose, car cela n'aurait aucun intérêt.

Quelles vont être les nouveautés ?
 Il n'y aura pas plus d'artistes ni plus de spectacles, mais il y a une autre façon d'approcher la musique. Nous avons voulu faire marcher les gens, qui se baladeront et feront leurs propres menus, selon leurs goûts. Et puis les fanfares défilent dans les rues, sans arrêt. A l'occasion de l'année Vauban, nous souhaitons inciter les promeneurs à découvrir les bastions, en passant par des installations sonores.

Qu'attendez-vous de cette deuxième édition ?
 La particularité de Musiques de Rues est de proposer une autre manière de rencontrer la musique. Tout y est possible. Il incite au renouvellement, à la valorisation, au rajeunissement, à la modernisation de certaines pratiques, comme les fanfares, par exemple, qui peuvent d'un coup se produire dans un grand rassemblement de musiques actuelles. On est bien là dans le rapprochement entre musiques populaires et musiques savantes. Musiques de Rues est une porte d'entrée pour la pratique populaire de la musique.

« Un théâtre musical à ciel ouvert. »

▲ COMME L'ANNÉE DERNIÈRE, LES FESTIVALIERS ASSISTERONT AUX CONCERTS DE "BRICOPHONISTES" DE GÉNIE ET À DE GRANDS RASSEMBLEMENTS POPULAIRES PLACE DE LA RÉVOLUTION.

« Un grand courant d'art sonore »

Pour sa deuxième édition, Musiques de Rues continue d'explorer la ville et ses lieux insolites en faisant la part belle aux musiques du monde, formes poétiques, aux machineries sonores et nouvelles fanfares.

UN SAVANT MÉLANGE DE MUSIQUES ACTUELLES ET D'ARTS DE LA RUE ENVAHIRA LA VILLE.



Pendant quatre jours, toute l'inventivité et la richesse des arts sonores siègera à Besançon pour un rendez-vous unique autour des musiques de rues. « L'originalité de ce festival est de se trouver à la croisée des chemins entre musiques actuelles et arts de la rue, précise François-Xavier Ruan, l'un des deux directeurs de Musiques de Rues. La gratuité, l'unité de temps, de lieu et d'action, le parcours dans la vitalité contemporaine des arts sonores restent les piliers du festival, car pour le reste, tout est possible ! » En effet, le festival, événement phare de la rentrée culturelle, se déclenche à nouveau cette année autour de trois volets : les rues du monde ; les machines sonores et les fanfares. Les musiques dites "savantes", contemporaines, bruitistes, actuelles côtoieront des formations exotiques, poétiques, lyriques, les fanfares ou les harmonies plus traditionnelles. « Il ne sera pas possible de tout voir, prévient Pascal Esseau, co-directeur. Les festivaliers composeront

leur propre menu, selon leurs affinités, ou déambuleront simplement dans la ville à la recherche d'une attraction. Plus que jamais, nous souhaitons faire des rues des accumulateurs d'énergie artistique ». Tout recommence, et l'équipe du festival attend le public pour une deuxième édition joyeuse, colorée, chaleureuse et pleine de nouveautés. « Nous étions en 2006 des missionnaires en terrain nouveau, mais nous avons su créer un certain état d'esprit que l'on retrouvera en octobre, confie François-Xavier Ruan. Cette année nous voulons faire marcher les gens, et il y aura de nombreuses déambulations, de nombreux parcours sonores qui inciteront à faire de belles balades dans la Boucle ». Musiques de Rues jouera également la carte Vauban. « Des concerts auront lieu dans les bastions, précise Pascal Esseau. Certains n'avaient pas été ouverts au public depuis 50 ans. Les visiteurs vont pouvoir revivre, revoir, redécouvrir la ville à travers la musique ».

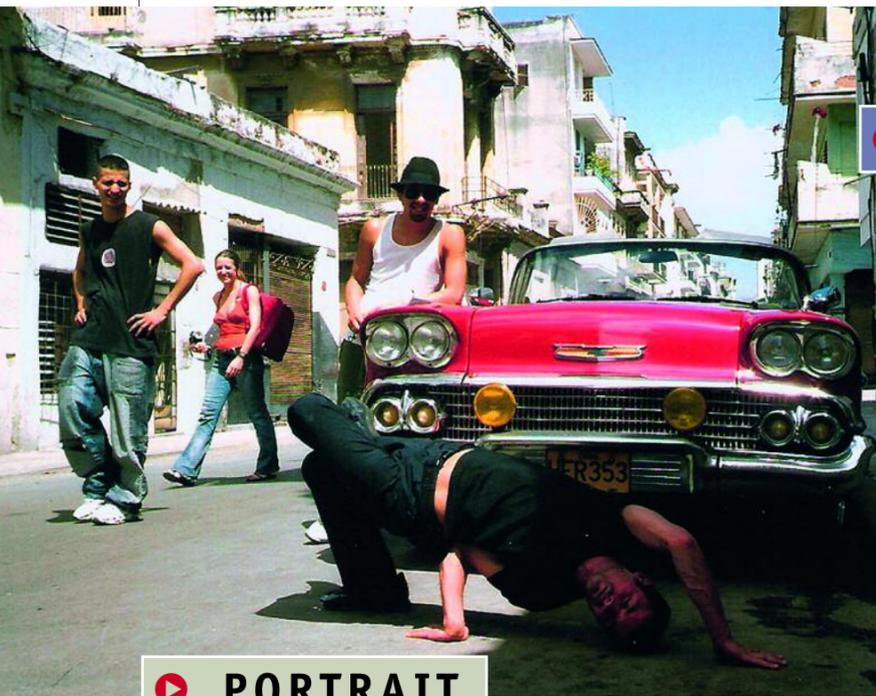
Bien sûr, le festival n'oublie pas les groupes locaux, et a multiplié cette année les partenariats et les actions culturelles (lire encadré) avec les structures de quartier, les écoles ou le Conservatoire. La compagnie Accrorap y dévoilera par exemple son dernier spectacle, "Rumba hip hop", une création bisonto-cubaine pleine de sensualité et d'énergie explosive. Au final, ce sont plus de 800 musiciens de l'agglomération qui se joindront à la fête, dans une ville transformée en "théâtre à ciel ouvert". Musiques de Rues réunira à nouveau la fanfare de la Touffe, plébiscitée l'année dernière, qui rassemble enfants et adultes qui n'ont jamais soufflé dans un instrument à vent. De plus, pour sa deuxième édition, le festival s'associe à France Bleu et l'Est Républicain pour valoriser les formations régionales qui se produiront sur une scène Découvertes, et participeront également à la Grande Parade dominicale. « Cinq groupes joueront cette année devant un jury, explique François-Xavier Ruan. Le gagnant remportera 3 000 euros et une

invitation pour l'édition 2008. A terme, l'objectif est de développer l'idée au niveau national ».

Entre la soirée d'ouverture et la Grande Parade du dimanche, ce ne sont pas moins de 600 artistes qui donneront 141 représentations réparties sur 31 lieux de spectacles. « Notre exigence est de transformer la ville en un grand courant d'art sonore, un magnifique espace de rencontre, de découverte, d'échange et de fraternité, concluent les deux directeurs. Nous voulons caramboler les musiques dites sérieuses et celles qui le seraient moins, offrir des moments drôles, ludiques ou inventifs mais toujours d'une haute volée musicale, pour le plus grand bonheur des spectateurs ». L'année dernière, près de 70 000 personnes avaient assisté à cette "joyeuse désorganisation populaire".

Xavier FANTOLI

Programme complet dans l'agenda « Sortir »
www.musiquesderues.com



« RUMBA HIP HOP »,
UNE NOUVELLE
EXPÉRIMENTATION
D'ACCORAP.

CHIFFRES

Le Festival, c'est...

- 31** lieux de spectacle
- 61** formations invitées soit 600 artistes pour 141 représentations
- 800** Bisontins investis artistiquement dans la manifestation
- 200** personnes dans l'équipe d'organisation, dont 120 bénévoles
- 1 100** nuitées et **3 600** repas
- 15** commerçants partenaires
- 50** journalistes nationaux ont couvert l'édition 2006.

"Musiques de Rues" est une initiative de la Ville, du Grand Besançon et du Casino Barrière, soutenue par la Région Franche-Comté, le Conseil général du Doubs, Kéolis, la Caisse des Dépôts et la SECIP.

PORTRAIT

Le choc des cultures

Inscrites dans le projet initial de Musiques de Rues, les actions culturelles ont pour but de faire profiter le milieu local des ressources artistiques dont dispose le festival. « Cette idée s'est articulée pour cette nouvelle édition autour d'un principe de tutorat artistique entre les artistes et les groupes partenaires, souligne Philippe Angelot, coordinateur musical, sous forme de résidences accompagnées de commandes spécifiques d'écriture, d'arrangement et de scénographie, afin d'impliquer plus étroitement les groupes locaux dans l'échange artistique ».

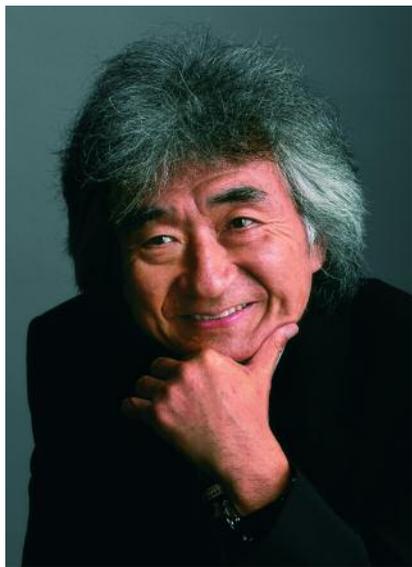
Ainsi, ce sont plus de 800 musiciens ou élèves qui vont participer activement à cette aventure, comme par exemple la Batterie-Fanfare de Saône, l'Harmonie municipale, la Concorde de Saint-Ferjeux, l'Harmonie

des Chaprais ou encore le Chœur Contre-Z'ut. Construction d'objets sonores, création d'un steel-band amateur, découverte de l'improvisation vocale par des amateurs avec Cooper Moore ou encore les fanfares de la Touffe font partie d'actions spécifiques, tout comme la sensibilisation en milieu scolaire, qui a conduit cette année à l'élaboration, sous l'égide de Bertrand Boss et Xavier Martin, d'un spectacle, "Les écoles de la Pataphonie", qui sera donné le 5 octobre dans la cour du 37, rue Battant à 14 h. « Les actions culturelles permettent aux amateurs de s'impliquer et de voir les artistes sous différentes facettes. Amateurs et professionnels se rencontrent, pendant le festival mais également toute l'année, échangent et enrichissent leurs répertoires dans un grand choc des cultures ».

MUSIQUE

La baguette magique de Seiji Ozawa

Pour le concert de clôture du 60^e festival international, c'est Seiji Ozawa qui conduira l'Orchestre National de France le 5 octobre à 20 h à Micropolis. Cette soirée dédiée à trois grands compositeurs français nous transporterà dans les univers mélodique de Ravel, raffiné de Dutilleux et somptueux de Berlioz. Une soirée symphonique d'exception pour le public et une grande émotion pour le maître, lauréat 1959 au concours du jeune chef d'orchestre de Besançon, qui revient dans la ville où a véritablement débuté sa carrière. Issu de l'école japonaise de Toho, élève de Karajan, il dirige après ce prix l'orchestre symphonique de Boston, ceux de Toronto et de San Francisco, enregistre avec l'orchestre philharmonique de Berlin, de Vienne, de Londres... Amoureux de la musique occidentale, nommé Chevalier de la légion d'honneur en 1999 pour son soutien à la musique française et ses travaux à l'opéra de Paris, désormais citoyen d'honneur de la ville de Besançon, Seiji Ozawa fait également découvrir les



© Shintaro Shiratori

compositeurs nippons, tel Toru Takemitsu, à travers notamment le New Japan Philharmonic Orchestra et l'Orchestre International Saito Kinen composé de musiciens japonais appartenant à des orchestres occidentaux, qu'il a fondés. On lui doit la création en 2003 du Tokyo Opera Nomori, première compagnie lyrique du Japon, et en 2004 de l'International Music Academy of Switzerland, où les jeunes musiciens se forment aux pratiques de la musique de chambre et de la forme orchestrale. La renommée mondiale du maître Seiji Ozawa tient à son approche didactique de la musique, à un répertoire phénoménal, du baroque à la création contemporaine avec une prédilection pour les pages romantiques, autant qu'à la perfection du geste musical. Magique !

Concert de clôture :

5 octobre à 20 h. Micropolis

Ravel – Pavane pour une infante défunte

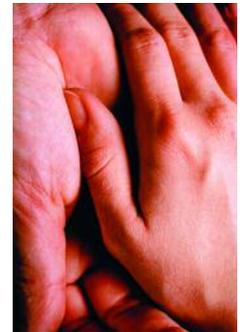
Dutilleux - Mystère de l'Instant

Berlioz - Symphonie Fantastique (opus 14)

EXPOSITION

L'amour s'affiche et s'explore

La Mission Vie étudiante, culturelle et associative de l'UFC, en collaboration avec la MJC Palente, présente du 25 septembre au 7 décembre à la Bibliothèque universitaire Proudhon une exposition intitulée "Plaisirs d'amour, construction de soi et respect de l'autre". Conçue et réalisée par le Centre d'Action Laïque de la Province de Namur (Belgique), l'exposition traverse les époques et les pays, sur le thème du rapport à l'autre, des liens conjugaux, familiaux, sociaux, de la sensualité, du plus beau sentiment, des tabous aussi... Premier temps fort : le 13 novembre avec l'écrivain Malek Chebel pour une lecture à la bibliothèque des Lettres (32, rue Mégevand), sera suivi à 20 h 30 à la MJC Palente du spectacle le Jardin des soupis avec Moussa Lebkiti. Le 4 décembre, la scène du petit Théâtre de la Bouloie sera ouverte au slam avec l'association Poétrycité. Aimer, le dire, l'écrire, le chanter, le prouver, le vivre...



Bibliothèque universitaire Proudhon

45, avenue de l'Observatoire,

campus de la Bouloie. Entrée libre (exposition et soirées).

Renseignements au 03.81.66.51.78.

THEATRE

La petite Compagnie qui monte

Ils reviennent d'Avignon où ils ont joué leur dernier spectacle théâtral Horrifice (3 plaisanteries) dans le cadre de la programmation Off du Festival. Parmi 800 compagnies présentes cet été dans la cité des Papes, Krache Théâtre s'est distinguée par l'originalité de sa proposition artistique. « Pour nous qui venons du spectacle de rue et de l'événementiel, l'espace scénique est partout. Invité à participer, à se déplacer, à vivre le théâtre, le public est partie prenante dans la représentation ; pour cela, chaque fois, nous adaptons, scénographions le lieu, en l'occurrence en Avignon, le lycée Pasteur », explique Marjorie Heinrich, directrice artistique et cofondatrice de cette jeune troupe. Conception interactive qui renvoie à l'idée, chère à Antonin Artaud, qu'on ne sort pas du théâtre

tel qu'on y est entré. « Amener à faire perdre ses repères, susciter des réactions intimes fortes, presque organiques, déranger, affronter des thèmes durs, comme la mort, sur un mode léger, inattendu, c'est le sens de notre travail. » Doloise d'origine, Krache Théâtre s'est exportée à Paris sur la scène de la Tempête. Elle a de même tissé d'étroites connexions avec la capitale régionale. « Nous sommes soutenus par le CDN où nous avons joué deux de nos créations la saison dernière. Nous sommes intervenus auprès de lycéens de Jules Haag et d'étudiants en Art Dramatique au CNR. » Aujourd'hui en pleine écriture, la compagnie nous donne rendez-vous en 2008 à Besançon pour une Autopsie, pièce de guerre pour une fanfare, projet authentiquement provocateur et réjouissant.

COLLOQUE

Décrypter Lagarce



© Lin Delplière

A l'occasion du cinquantième de la naissance de Jean-Luc Lagarce, la Compagnie Les intempestifs organise du 18 au 20 octobre, en collaboration avec le Nouveau Théâtre et l'Université de Franche-Comté, un colloque international sur le thème "Traduire Lagarce : langue, culture, imaginaire". Ce troisième colloque d'une série de quatre, organisés dans le cadre de "l'Année (...) Lagarce" réunira traducteurs et metteurs en scène de l'œuvre de Lagarce à travers le monde et s'appuiera sur des communications d'universitaires comparatistes français et étrangers. Tiré d'une très large série de manifestations, ce colloque permettra, d'après le metteur en scène François Berreur, de « mieux connaître un auteur de la fin du XX^e siècle, notre contemporain, un des auteurs de théâtre les plus joués au XXI^e siècle sur les scènes du théâtre

public français, et traduit en 25 langues. » Paradoxalement, cette œuvre reste méconnue : il n'existe aucun ouvrage critique ni biographique.

Comment Jean-Luc Lagarce conçoit-il la langue française et comment en joue-t-il ? En s'attachant aux éléments stylistiques propres à son écriture, à ses faits de langue et à ses spécificités poétiques, les invités aborderont l'aspect culturel de son imaginaire, ses spécificités esthétiques ainsi que ses influences littéraires. Afin de mettre au jour cet imaginaire de la réception et de cerner les écarts qui existent entre les horizons d'attente d'un public étranger et ceux du public français, ils s'attacheront plus particulièrement aux questions que pose la traduction de « *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* » (1997), ou encore « *Juste la fin du monde* » (1990). En marge des conférences et des tables rondes, des lectures et des projections d'extraits, les pièces « *Juste la fin du monde* » et « *Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne* », mises en scène par François Berreur, seront respectivement présentées au Nouveau Théâtre (vendredi 19 à 19 h) et à l'Opéra Théâtre (samedi 20 à 20 h).

Programme détaillé sur
<http://www.lagarce.net/Traduire-Lagarce>
Renseignements et réservations :
 tél. 03.81.88.55.11.

INSTALLATION

La 3^e Biennale des arts plastiques

Un peu d'histoire. L'association **DEVART (Utopia, nuit du piano...)**, organise pour la troisième fois une exposition collective de grande envergure en réunissant près de 150 artistes plasticiens francs-comtois. Pour Daniel Magnin, initiateur de ce projet, il s'agit de mettre en valeur la création contemporaine régionale : « *la Biennale soutient les artistes qui sont installés en région, à condition qu'ils soient en phase active de création. Dans une démarche professionnelle qui se justifie aussi par la rencontre avec le public, notre manifestation cherche à démocratiser l'art avant tout* ». 10 000 visiteurs, 9 000 m², des centaines d'œuvres avec parfois des créations spécifiques et toujours la même volonté d'évoluer vers le concept du "scénacle" artistique : la Biennale répond aux critères d'exigence du projet de création d'une artothèque à Besançon. Mais l'art visuel régional devra se montrer patient.

Du vendredi 19 au dimanche 21 octobre. Micropolis.

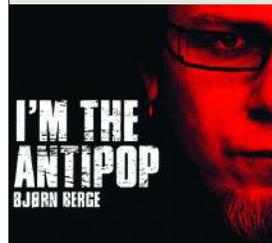
Vendredi de 14 h à 18 h, samedi de 10 h à 20 h et dimanche de 10 h à 18 h.



BJØRN BERGE

I'm the Antipop (Dixiefrog)

Norwegian wood. Seul en scène, seul en disque, le Norvégien Bjørn Berge, activiste du blues, est un sacré phénomène.



Aux commandes d'une 12 cordes acoustique et survitaminée, ce géant barbu balance des accords

entendus ailleurs et libère sa voix truffée de sous-entendus empruntés. Il s'étonne encore, en grand gaillard qu'il est, de faire l'unanimité partout où il passe. Un son unique, une technique incroyable, à la fois physique et authentique, Bjørn Berge s'attaque ici au répertoire d'illustres prédécesseurs (Led Zeppelin, Morphine, Primus, Black Sabbath...). La liste est non exhaustive d'autant que parmi tout ça, le guitariste parvient à glisser quelques compos (très personnelles. Aux frontières du son clair et du trémolo, Bjørn Berge taquine sa sale gamine de Takahine, poignant et essentiel.

En concert au Cylindre le mardi 23 octobre à 21 h.

En première partie : Red House

THE BISHOPS

The Bishops (Boxson/Anticraft)

Attention, vous avez sous les yeux un trio de révérends pas très catholiques : The Bishops. A l'image du temps, leur démarche est incertaine. Citer les références qui animent ces fougueux Anglais reviendrait à écrire une nouvelle encyclopédie du rock. C'est qu'ils ont tout ingurgité. Un peu Beatles, un peu Who et beaucoup Kinks mais c'est pas tout. Un peu Jam, un peu Cure et beaucoup Cars mais c'est pas tout. The Bishops, c'est aussi l'énergie réduite à l'essentiel, celle du power trio basse-batterie-guitare, le tout mis en boîte par Liam Watson le producteur des White Stripes. Le résultat se trouve concentré sur ce disque, une collection de chansons fraîches, originales et stimulantes.

De quoi envisager l'automne sans monotonie. Leur passage à Larnod pourrait laisser des traces. Dans leurs costumes bien taillés, The Bishops déboulent, formidables et réjouissants, une armée de tubes énergétiques planqués sous la soutane.

En concert au Cylindre le mercredi 24 octobre à 21 h.

En première partie : One Two



◀ JAN BASNY PEUT COMPTER SUR CORALIE BROUILLET POUR PERFORER LES DÉFENSES ADVERSES.

HANDBALL

L'ESB F sur deux fronts

Sportivement et financièrement, l'ESB F va être amenée à lutter sur deux scènes au cours de cette saison 2007-2008 qui sera également celle du championnat du monde en France. Sur l'échiquier de la Division 1, c'est un nouvel entraîneur, le Tchèque Jan Basny, qui succède à Christophe Maréchal, lequel restera pour toujours celui qui a conduit Valérie Nicolas et ses copines à une victoire en Coupe d'Europe 2002-2003, assortie du titre national, de la coupe de France et de la coupe de la Ligue.

Mais voilà les temps ont changé d'autant plus que l'ESB F a vu encore partir sous d'autres cieux, sans pouvoir les retenir, la percutante Fiossonangaye, Ledoux, Vuillemot, la prometteuse Darleux alors que, dans les buts, Leclerc a mis un terme à sa carrière. Certes la gardienne roumaine Grosu est arrivée de même que la Toulonnaise Bals dans le jeu. Néanmoins les Ententistes vont devoir faire avec un effectif bien limité quantitativement et très jeune dans un championnat dont Metz est de nouveau favori, Dijon et Le Havre les outsiders. Dans ce concert, l'ESB F ambitionne de faire mieux que lors de l'exercice écoulé (7°).

Pour y parvenir, Jan Basny affirme haut et fort qu'il ne veut surtout pas « *tomber dans cette non-logique de la dernière saison où Besançon accrochait les grosses cylindrées et s'inclinait face aux petites* ».

Mais pendant qu'Akoa et ses coéquipières lutteront pour obtenir le meilleur classement possible sur le terrain, les dirigeants, le président Laurent Maillard en tête, continuent eux à se battre pour remettre, une bonne fois pour toutes, les finances du club en bon ordre afin de répondre au cahier des charges de la future Ligue professionnelle la saison prochaine. Date fixée pour apurer totalement le déficit : 31 décembre prochain. C'est là une contrainte sans concession faite par la Commission nationale de contrôle de gestion (CNCG) de la Fédération. En clair, sur un déficit global de 280 000 euros cumulé par la précédente gestion, reste encore à gommer un passif estimé à 170 000 euros au 30 juin dernier. « *Un plan a été mis en place et accepté par les instances fédérales. L'ESB F sera remise sur les bons rails comme prévu* », commente, confiant, Laurent Maillard. De quoi relancer vers les sommets ce club fleuron du sport bisontin.

SCIENCES

Une semaine de Fête

Chaque année en France, le monde scientifique se propose de dévoiler au grand public les coulisses des laboratoires. Dans cet esprit, du 8 au 15 octobre, la Mission de culture scientifique et technique de l'Université de Franche-Comté organise à Besançon la 16e édition de la Fête de la Science (programme complet dans le Sortir), avec pour thème phare : sciences et microtechniques.

Les microtechniques, notamment à l'honneur à travers le pôle de compétitivité de Temis, demeurent néanmoins difficiles d'accès. L'objectif de la Fête est donc d'en faciliter l'approche et la compréhension pour mieux les expliquer à un public curieux mais pas forcément averti.

Au café de l'Hermitage, le patron, ancien étudiant en science, met à disposition comptoir et tables pour un échange entre chercheurs et public. Les trois "bars des sciences" de la semaine, aborderont des sujets aussi divers que les dangers des petites échelles (micro, nano...), les fantaisies scientifiques de la série "les experts" ou l'évolution des glaciers. Outre de nombreuses autres animations comme, par exemple, le rallye scientifique des enfants, la "cour des sciences" du palais Granvelle avec une vingtaine de stands sera le lieu d'expériences étonnantes, souvent très appréciées des plus jeunes. On pourra ainsi déshabiller une momie avec un scanner, découvrir Besançon à l'époque de Vauban grâce aux images de synthèse ou, avec les écritures, voyager dans le monde entier.

Contact : www.univ-fcomte.fr



JARDINAGE

Prolongez l'été !



Prolongez l'été avec un jardin d'hiver dès l'automne, c'est possible ! En effet, un jardin d'hiver peut s'improviser en respectant quelques règles pour que vos plantes donnent le meilleur d'elles-mêmes. Elles doivent être éloignées d'une source de chaleur (radiateur) mais placées à côté d'une source de lumière (fenêtre). Si vous avez

suffisamment de place : pourquoi ne pas y intégrer votre salon de jardin ? Le background est planté, c'est déjà un bon début ! Maintenant : végétalisez, harmonisez, créez votre atmosphère ! Tous les choix sont possibles :

- ambiance feuillages colorés : hypoeste (rose), misère (mauve), lierre (vert et jaune), croton (jaune et rouge), dracaena (rouge), dieffenbachia (vert et blanc-crème).
 - ambiance fleurie : guzmania, bougainvillée, spathiphyllum, amaryllis, azalée, cyclamen, gardénia, jasmin, orchidée.
 - ambiance jungle : aspidistra, ficus, papyrus, caféier, cordylone, schefflera.
 - ambiance méditerranéenne : citronnier, orange, kumquat, palmier.
 - ambiance zen : bonsaï, bambou, mini serre, fougère.
- Pour les pots, chaque plante et chaque style trouveront le leur ! Bonne déco !

Roland MOTTE



Pense-bête du jardinier

Octobre, c'est aussi :

- Planter, repiquer : ail, oignons blancs, pois, radis d'hiver.
- Récolter : betterave, carotte, céleri, chicorée, épinard, fenouil, haricot, laitue, mâche, navet, piment, poireau, potiron, salsifis.
- Tailler : à la mi-octobre, c'est le moment d'élaguer les gros arbres.

La question des auditeurs de France Bleu Besançon

J'ai un noyer, comment puis-je savoir quand les noix sont mûres ?

Dès que vous voyez que les noix tombent naturellement au sol : c'est le bon moment ! Il est temps de tout ramasser.

Juste après la récolte, étalez les noix sur une feuille de journal pendant quelques jours, pour enlever l'humidité. Après cela, vous pourrez les installer dans une cagette ou un panier et les consommer au fur et à mesure de vos envies !

La noix se consomme fraîche mais surtout sèche, seule, dans les pâtisseries ou avec le fromage. Elle est riche en lipides ; elle apporte des vitamines B et vitamines E, des fibres et du magnésium ! L'huile de noix est utilisée en prévention des maladies cardio-vasculaires et du cholestérol : tout un programme !

Tous les samedis matin à 9 h 10 sur France Bleu Besançon, retrouvez Roland Motte pour répondre à vos questions jardin.

BESANÇON SKATING CLUB

Le BSC a repris ses activités (patinage artistique, hockey sur glace, curling) à la patinoire La Fayette. Au sein de l'encadrement dûment diplômé du club, une nouvelle figure a fait son apparition : Alexandre Orset, désormais entraîneur de la section patinage artistique et ancien membre de l'équipe de France de 1987 à 1997.

Contact : BSC au 03.81.41.37.17. ou besanconskatingclub@wanadoo.fr

TENNIS DU GRAND BESANÇON

Avec 16 courts de tennis dont 8 couverts, 3 terrains de badminton et 2 de squash, le TGB dispose d'un complexe unique dans la région. Un système de réservation par internet, des tarifs adaptés à chacun (facilités de paiement), une école de tennis ouverte à tous et un espace détente rendent encore plus attractives les installations du Trébignon.

A découvrir sur www.tgb.tennisweb.fr

PATINOIRE LA FAYETTE

La patinoire a rouvert ses portes au public le 18 septembre avec quelques modifications au niveau des horaires : la séance du vendredi (20 h 30 - 23 h) est supprimée et remplacée par celle du jeudi (21 h - 23 h et... patins offerts) ; à destination des débutants, l'opération "Premières glisses" est programmée jeudi (19 h 30 - 20 h 30) pour les adultes et le dimanche (10 h - 11 h) pour les enfants. Les habituels stages des petites vacances (Toussaint, février, Pâques) sont maintenus et des animations spéciales (soirées Mousse, Tempête de neige...) seront proposées durant la saison. Contact : 03.81.41.23.01.

TEMPO

Bakary Doumbia, professeur de djembés et douns douns, percussionniste durant 10 ans du Foliba d'Adrama Dramé, enseignera les percussions tous les mercredis soirs dans les locaux de l'association Tempo - 14, avenue Fontaine-Argent. Contact : 03.81.80.16.30. Courriel : association.tempo@orange.fr

BAFA

L'Union française des centres de vacances de Franche-Comté (UFCV) propose un stage de formation générale BAFA du 27 octobre au 3 novembre dans le Doubs et le Jura, et un autre d'approfondissement BAFA, du 29 octobre au 3 novembre avec cinq thèmes au choix.

Contact : UFCV - 6 B, boulevard Diderot. Tél : 0.810.080.080. Courriel : 25@ufcv.asso.fr ; site : www.ufcv.asso.fr

DU 15 AU 19 OCTOBRE 2007

Juste la fin du monde

Jean-Luc Lagarce

mise en scène François Berreuer



Année Lagarce

nouveauté

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE BESANÇON ET DE FRANCHE-COMTÉ

03 81 88 55 11



LIVRES

50

Chroniques D'histoire Comtoise



1. Vie quotidienne et événements

CHRONIQUES D'HISTOIRE COMTOISE (Cêtre)

Joseph Pinard a eu la bonne idée de rassembler dans ce livre cinquante des chroniques d'histoire locale qu'il fait paraître régulièrement dans BVV. Notre ami, excellent fouilleur d'archives, a multiplié les découvertes qui révèlent des aspects surprenants, pittoresques, parfois émouvants du passé comtois.

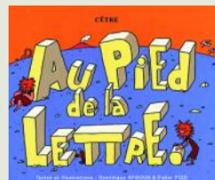
ALEXANDRE LE VANNIER (France Empire)

André Besson, un de nos romanciers comtois les plus renommés, poursuit la saga de la Marie des Bois. Cette fois c'est dans le cadre de la guerre 14-18, de sa tragédie, de ses horreurs, qu'il conte l'histoire d'Alexandre, courageux et rebelle.



AU PIED DE LA LETTRE (Cêtre)

Dominique Afgoun et Didier Pizzi souhaitent apprendre les lettres aux enfants tout en les amusant grâce à un alphabet proposé par un petit homme de



Cromagnon. L'ouvrage a bien mérité le prix Littérature jeunesse 2007.

VERS DES CAMPAGNES CITADINES, LE DOUBS (Presses Universitaires de Franche-Comté)

Robert Chapuis, un bon spécialiste de l'histoire murale du Doubs, avait étudié l'évolution des campagnes entre 1955 et 1975. Il reprend l'étude de ces mêmes villages jusqu'en 2005. L'étude est sans appel : il n'y aura plus bientôt que des citadins vivant dans les zones rurales.



ET LA VIE TOURNE-RAT (graine d'auteur)

Pierre Paris, dans un roman fantastique, donne une curieuse évolution de la planète vouée au contrôle des rats. Le tout est assorti de considérations philosophiques dont certaines ne manquent pas d'intérêt.



Jean DEFASNE

MYSTÈRES ET LÉGENDES AU PAYS DES DIEUX (Cabédita)

La passion de Jean Defrasne pour les mystères et légendes ne se dément pas. Cette fois, notre incontournable chroniqueur littéraire s'est penché sur l'histoire fabuleuse des dieux et héros de la mythologie grecque. En résulte un ouvrage captivant où, au fil des chapitres, le lecteur ira à la rencontre de Zeus, le roi des dieux, Dionysos, Icare, Œdipe, Midas et tant d'autres.



LE GUIDE

SPORTS & LOISIRS

BEACH-VOLLEY

Tous à la plage !

IL NE MANQUE PLUS QUE LA MER.

Né en Californie au début

des années 20, le beach-volley a désormais une adresse à Besançon. C'est à la Malcombe, en effet, que les inconditionnels de cette discipline, olympique depuis les Jeux d'Atlanta en 1996, peuvent satisfaire leur passion. Tout comme les adeptes du sand-ball, du beach-soccer et du beach-rugby puisque l'aire de jeu permanente de 45 x 32 m, installée en juin par les Espaces Verts avec entourage en rondins et abords engazonnés, se veut multi activités et multi plaisirs. Sur un



"matelas" de 30 cm de sable siliceux spécial, reposant sur une couche drainante et un feutre anti-contaminant, les participants à l'opération Vital'Été et les scolaires ne manqueront pas en priorité de s'en donner à cœur joie.

JEU

"Ô Vauban"

Au pied de la rue Battant : les spadassins, des voyous du 17^e siècle. Au sommet de la Citadelle : les Hallebardiers défendent l'édifice. Du théâtre en plein air ? Non, un jeu de plateau, avec deux dés et onze pions : huit pour l'attaquant, trois pour le défenseur. C'est sur ce principe que débutent les parties de "ô Vauban", jeu tactique pensé et réalisé par Albert Raguene à la demande du Musée du Temps. « A huit



A DÉCOUVRIR AU MUSÉE DU TEMPS.

contre trois, on pourrait croire que les spadassins ont la force du nombre, explique l'inventeur, mais les hallebardiers compensent par une meilleure mobilité. On appelle ça une distribution asymétrique». Petits et grands peuvent découvrir ce jeu intuitif et ludique jusqu'à la fin décembre au Musée du Temps dans le cadre de l'exposition "L'arpenteur du Roi".

DVD

Une visite guidée... virtuelle

La société Héritage virtuel vient d'éditer un nouveau DVD d'images de synthèse en 3 D, intitulé "Besançon à l'époque de Louis XIV, l'empreinte de Vauban". Co-financée par le Conseil régional, le Conseil général et la Ville, cette visite guidée en 12 scènes, richement documentée, est le résultat d'un long travail réalisé par des ingénieurs de l'Institut des

sciences et techniques de l'Antiquité, laboratoire de l'Université de Franche-Comté, renseignés par l'historien d'art Pascal Brunet. L'arc de triomphe du pont Battant, le chœur de la Madeleine tournée vers Jérusalem, le clocher de l'abbaye Saint-Paul, la fortification du pont de Bregille, les portes de Charmont et d'Arènes... rien ne manque dans cette évocation saisissante de la ville, telle qu'elle se présentait au XVII^e siècle.

DVD commercialisé par les Presses universitaires de Franche-Comté, en vente (10 €) en librairies et sur internet



« Besançon à l'époque de Louis XIV. L'empreinte de Vauban »

RAID

A fond le "Besathlon" !

Organisé conjointement par le comité de quartier des Près-de-Vaux, l'ASPTT Besançon et le SNB canoë-kayak, le "Besathlon" 2007 se déroulera le samedi 20 octobre. Une date inscrite depuis longtemps au calendrier des inconditionnels de ce triathlon original qui, l'an passé, avait fait le bonheur d'une bonne centaine de compétiteurs. En individuel ou, sous forme de relais, par équipes de deux ou de trois, les engagés devront boucler un circuit VTT de 20 km à travers le Mont de Bregille, effectuer 7 km de course à pied le long du Doubs et accomplir un parcours en kayak de 6 km sur le Doubs. Précisions importantes : le début des épreuves est fixé à 14 h 30, avenue de Chardonnet, et un ravitaillement est offert par l'organisation pendant et après ce raid multi-activités.

Renseignements complémentaires et inscriptions

auprès du SNB canoë-kayak 2, avenue de Chardonnet.

Tél : 03.81.80.89.46.

Courriel : canoekayak.snb@wanadoo.fr ; site : <http://snbcanoekayak.wifeo.com>



La Résistance spirituelle



FERNAND BELOT : « IL Y A DEUX CATÉGORIES DE GENS, CEUX QUI ONT FAIT LE SACRIFICE DE LEUR VIE ET CEUX QUI NE L'ONT PAS FAIT. JE SUIS DE LA PREMIÈRE CATÉGORIE ».

Avant eu l'occasion d'évoquer la place de la Résistance spirituelle en Franche-Comté lors d'un entretien avec Claude Guéant alors Préfet de Région, puis à l'occasion d'une conversation à bâtons rompus avec l'écrivain Jean-Claude Guillebaud, j'ai été frappé par le fait que mes deux interlocuteurs avaient réagi de la même manière : comment se fait-il que les Francs-comtois soient incapables de faire mieux connaître une page d'histoire aussi remarquable et tout à l'honneur de notre province ?

L'allégeance à Pétain

Situons les faits : au début de l'occupation, une grande partie de l'opinion a fait confiance à Pétain, espérant qu'il obtiendrait d'Hitler le sort le moins mauvais possible pour la France et allant même parfois jusqu'à croire que le chef de l'état vichyssois était de connivence avec De Gaulle pour vaincre l'Allemagne avec le concours des Alliés.

De l'allégeance au vieux maréchal témoignent notamment les prises de position de Mgr Dubourg qui, comme beaucoup d'anciens combattants, vénait le vainqueur de Verdun. Ainsi, en juillet 1941, l'archevêque de Besançon demande que « les œuvres paroissiales se fassent un devoir de se procurer l'effigie du glorieux soldat qui préside aux destinées de la France. Elle leur apparaîtra comme un symbole

Récit L'hommage rendu à Fernand Belot (voir agenda Sortir) incite à revenir sur une page trop mal connue de l'histoire comtoise.

de vaillance, d'héroïsme, de dévouement et d'abnégation ».

Dans une lettre pastorale, les consignes étaient claires : « Nous considérons comme un devoir de prêcher à tous l'union autour de celui qui tient entre ses mains les destinées de la France. Refuser de le suivre, ce serait l'accuser témérairement de trahir la patrie ».

Il était précisé que cette lettre devait être lue « sans commentaires... » Mais il y eut des cas de désobéissance : Mgr Dubourg dut en faire le constat : « quelques curés ont cru pouvoir s'abstenir de lire cette note en chaire... D'autres l'ont lue de façon inintelligible... »

Quelle était la cause de ces objections à une date où la Résistance n'était encore que très embryonnaire ? Des prêtres avaient pris au sérieux les avertissements d'un jeune jésuite, le P. Chaillet, originaire de Scey-en-Varais. Spécialiste du monde germanique, ce religieux connaissait la bible d'Hitler : *Mein Kampf*. Le contenu était sans équivoque. Extraits : « le peuple français en voie de négrofication menace l'existence de la race blanche en Europe... L'Allemagne voit dans l'anéantissement définitif de la France la première condition nécessaire à l'extension de notre peuple à l'Est ». Il était donc illusoire et naïf de croire qu'en collaborant, la France tirerait son épingle du jeu.

Les armes de l'esprit

Il y avait plus grave : il était urgent de mettre en garde contre les dangers de contagion de l'idéologie nazie. Pour cela il fallait informer. D'où le lancement à Lyon, à l'initiative du P. Chaillet, dès novembre 1941, des *Cahiers du Témoignage Chrétien* puis du *Courrier*. Dans la clandestinité, 550 000 Cahiers et 1 235 000 Courriers furent publiés. On imagine mal aujourd'hui les obstacles énormes rencontrés pour trouver du papier, des imprimeurs, mettre sur pied des réseaux de diffusion dans toute la France dans un terrible contexte de répression.

Le combat mené avait recours aux armes de l'esprit. Prenons un exemple : tandis que s'aggravaient inexorablement les mesures visant les juifs, un Cahier de 22 pages en petits caractères argumentait de façon serrée contre l'antisémitisme. Après un rappel des faits « du 8 octobre 1940 au 16 septembre 1941, le *Journal Officiel* a fait paraître 26 lois, 24

décrets, 6 arrêtés et un règlement concernant les juifs », venait la protestation au nom de nos valeurs humanistes : « Toute l'œuvre de la nation française au cours de l'histoire, n'est-elle pas une défense de la dignité humaine fondée sur la possession et l'usage de la raison, et n'est-il pas vrai que l'antisémitisme racial est la négation même de cette dignité ? Quand Pascal s'écriait : Toute la dignité de l'homme est dans la pensée, quand Descartes affirmait que le bon sens est la chose du monde la mieux partagée, quand Montaigne disait que tout homme porte en soi la forme de l'humaine condition, eussent-ils consentis à ajouter que ce qu'ils venaient de dire était vrai, sauf bien entendu en ce qui concerne le Juif ? »

Je ne connais pas de plus bel appel au respect de la condition humaine, sans discrimination. Et quelle pertinence percutante dans cette citation du philosophe Maritain : « on oublie, ou plutôt on ne veut pas savoir que Jésus est un juif... que sa Mère est une juive, la fleur de la race juive ».

A la réfutation de l'antisémitisme s'ajoutait la diffusion d'information sur des réalités que Vichy, censure à l'appui, tenait cachées. Alors qu'en façade le culte de la patrie était célébré, le silence régnait en ce qui concernait le sort tragique de l'Alsace-Lorraine. Tiré à 60 000 exemplaires – ce qui est énorme – un Cahier bourré de faits précis, dénonçait d'une part un processus d'annexion sournois, violant le droit international, et d'autre part des mesures mesquines frisant le ridicule. Par exemple, le port du béret basque était « considéré comme un signe de sentiment français » entraînant de lourdes sanctions. Insuper, les autorités nazies favorisaient le paganisme et cherchaient à extirper les racines chrétiennes. Ainsi, la cathédrale de Strasbourg était interdite au culte.

Un réseau serré de diffuseurs en Franche-Comté

La Franche-Comté fut sans doute une des régions où *Témoignage Chrétien* fut le plus diffusé. Grâce à Fernand Belot (assassiné par la Gestapo à Communay le 9 juin 1944), une imprimerie clandestine fonctionna à Pont-de-Roide de fin 1943 à la Libération. 100 000 Courriers sortirent de l'installation de fortune au sein d'une équipe dans laquelle œuvraient

l'abbé Selb (futur curé de Roche-lez-Beaupré) et Charles Nardin (qui sera aumônier du lycée Jules Haag), l'abbé Chaffanjon, l'abbé Kammerer. Déporté à Dachau, il sera, à son retour, aumônier du lycée Victor Hugo.

A Besançon, la diffusion se fait d'abord grâce à Marcel Ferry, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, séminariste à Lyon (après guerre il sera aumônier de la paroisse universitaire) et à l'abbé Ball (professeur au Grand Séminaire). A partir d'août 1943, c'est le libraire Louis Cêtre qui est responsable régional. Il est secondé par l'abbé Bourgeois, professeur au Grand Séminaire (arrêté en novembre 1943, il mourra à Buchenwald). Parmi les diffuseurs, citons André Bulle, menuisier, Geneviève Gresset, secrétaire à la Chambre de Commerce et future conseillère municipale, Mme Heitz, parente de Mgr Dubourg, épouse d'un médecin très connu, Roger Marcot, clerc de notaire, Henri Pasquier par ailleurs engagé dans l'Armée Secrète, Solange Michaux qui s'occupe aussi d'une filière de prisonniers évadés. Des relais efficaces fonctionnent à Baume-les-Dames, Maïche, Morteau, Ornans, Pierrefontaine, etc. A Pontarlier, les abbés Sassard et Poix arrosent les personnalités influentes de la ville qui se demandent parfois qui a bien pu mettre cette littérature subversive dans leur boîte aux lettres.

Pour conclure sur cette aventure exceptionnelle, je citerai des extraits de la lettre que Maurice Schumann, porte parole de la France Libre à Londres, adressa au P. Chaillet en septembre 1944 : « Mon Père, vous avez été notre 18 Juin Spirituel. C'est trop peu dire que nous vous lisions. Tandis que vous portiez Témoignage dans les soutes et les prisons, les pharisiens de Vichy perpétreraient la pire des men songes : d'une main, ils relevaient les autels, de l'autre, ils en éteignaient les lumières... Le jour où un missionnaire de la Résistance m'a mis votre Témoignage entre les mains, j'ai ressenti le même choc libérateur que le soir où, sur le chemin d'une retraite qui paraissait sans fin, la voix du Général De Gaulle était parvenue jusqu'à moi ».

Joseph PINARD

Une sélection de 50 articles de BVV vient de paraître aux Editions Cêtre sous le titre « 50 chroniques d'histoire comtoise ». 19,50 € dans toutes les librairies.



PEINTURE

“L'Hallali du cerf” à Paris

Une courte halte au musée d'Orsay à Paris avant accrochage au Grand Palais pour la rétrospective Courbet, puis le Metropolitan Museum de New-York (hormis L'Hallali du cerf et les trois dessins) et enfin le musée Fabre de Montpellier : six œuvres du natif d'Ornans - trois toiles et trois dessins -, conservés au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, ont entamé début septembre un périple de treize mois hors Besançon. Si pour cinq d'entre elles dont les célèbres “Les Paysans de Flagey revenant de la foire”, le décrochage et l'emballage n'ont posé aucun problème, il n'en a pas été de même pour la dernière, aux dimensions impressionnantes. 3,53 m de haut et 5,05 de large pour un poids total, cadre et toile, de plus de 200 kg, ça ne se déplace pas d'un simple claquement de doigts ! D'où le recours à un semi-remorque et à une grue pour permettre à “L'Hallali du cerf” de rallier sans dommage la capitale au terme d'une opération spectaculaire. Réalisée à Ornans durant l'hiver 1866-1867 fort rigoureux, cette huile sur toile met en scène deux personnages dûment identifiés, un piqueur d'Ornans, Jules Cusenier, fouet en main, et un cavalier de Vuillafans, Félix Gaudy, ainsi qu'un cerf à l'agonie, cerné par une meute de chiens dans un paysage enneigé et désertique. Pour exécuter ce tableau, Courbet, ainsi que le révèle une photographie de l'époque signée Etienne Carjat, a commencé par peindre la silhouette de l'animal forcé. D'après Matthieu Pinette (“De Bellini à Bonnard”), ancien conservateur en chef du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, « l'artiste, pour cette scène de mise à mort imminente, a fait le choix d'une rudesse réaliste, entre l'horreur brutale et pathétique de Paul de Vos et l'élégance cynégétique d'Alexandre-François Desportes ». Puisant dans la chasse qu'il pratiquait assidûment une profonde source d'inspiration (“Combat de cerfs”, “Chasse à course”, “Repas de chasse”, “Les Braconniers”...), Gustave Courbet a livré avec “L'Hallali du cerf” sa dernière composition monumentale. Acquis par un riche particulier – M. Hecht – en décembre 1881, le tableau revint très vite dans le patrimoine national puisque Juliette Courbet, sœur et héritière, exigea son rachat par l'Etat avec trois autres œuvres en échange du don d'“Un Enterrement à Ornans”. Et dès 1882, “L'Hallali du cerf” trouvait refuge à... Besançon.

ACHOUR ET ANIA,
LES SOURIRES
DE LA RUE BATTANT.



RESTAURANT

Achour, une institution

Achour, plus qu'un restaurant, c'est une saga familiale. Tout a commencé en 1961. "Le Kabyle" ouvre ses portes, et propose, pour la première fois à Besançon... le couscous. Achour, son fils, prend la suite. Même forte personnalité, même sens de l'accueil, l'humour en prime. Il s'installe rue de l'École en 1974. La clientèle suit, toutes générations confondues. 1981 : déménagement au 77, rue Battant. La salle bien décorée est magnifique. Achour est aux manettes, blagueur, prévenant, et Zhora, jolie et souriante, est en salle. En cuisine Ania, sa charmante femme, règne en véritable cordon bleu de la gastronomie kabyle. Ici, pas de légumes surgelés, tout est frais, les pois chiches sortent du sac et pas d'une boîte. Pas de service à l'assiette non plus. Les plats arrivent sur table, odorant, appétissants. Pas de carte interminable qui vous rend méfiant mais une sélection ciblée : 3 couscous diversifiés, tajines (sur

commande), paëlla, brochettes d'agneau tendre, de bœuf, merguez authentiques. A découvrir : le couscous au poisson avec le cabillaud parfumé qui accompagne parfaitement les légumes cuits à point, les moules à l'orientale.

Les menus sont variés : 12,90 €, 19 €, 24,90 € (avec cocktail, couscous, coupe orientale ou délicieuses pâtisseries de là-bas, thé à la menthe et sa datte fraîche ou café. Menu enfant : 9 €. Le tout arrosé de vins du Maghreb comme le "Boulaouane", cuvée du Président, tannique et long en bouche. On termine (à condition de rentrer à pied) sur un petit verre de Boukha (alcool de figes) et c'est le bonheur. Achour, roi du couscous, et Ania veillent au grain (de semoule bien sûr). Allez-y ou plutôt retournez-y.

**Achour - 77, rue Battant.
Tel : 03.81.81.42.20.**

André-Hubert DEMAZURE

RECETTE

La Carbonnade de Chantal

Pour 6 convives, il faut : 6 tranches de paleron ; 4 gros oignons ; 6 tranches de pain d'épice ; de la moutarde (condiments) ; du vinaigre de xérès et balsamique ; du saindoux ; 50 cl de bière.

Emincer les oignons et les faire blondir dans une cuillère à soupe de saindoux (on utilisera une sauteuse assez grande). Réserver les oignons et enlever le saindoux.

Remettre une nouvelle cuillère à soupe de saindoux et faire revenir les tranches de paleron des deux côtés. Réserver la viande, enlever le saindoux et déglacer alors avec deux cuillerées à soupe de vinaigre mélangé (une de xérès et une balsamique).

Au fond d'une terrine à bekoff, étaler la moitié des oignons, verser dessus le jus de vinaigre et placer trois tranches de viande.

Étaler le reste des oignons et recouvrir des tranches de viande restantes. Saler, poivrer légèrement et arroser de 50 cl de bière.

Mettre par dessus les tranches de pain d'épice tartinées de moutarde (moutarde en contact avec la viande) et cuire 3 h à four 200°.

Il est possible de préparer ce plat la veille, ce qui permet de retirer le surplus de gras.

En accompagnement : un vin tonique style Cahors ou, pour les amateurs, une bière très blonde. A vous de choisir et merci Chantal.

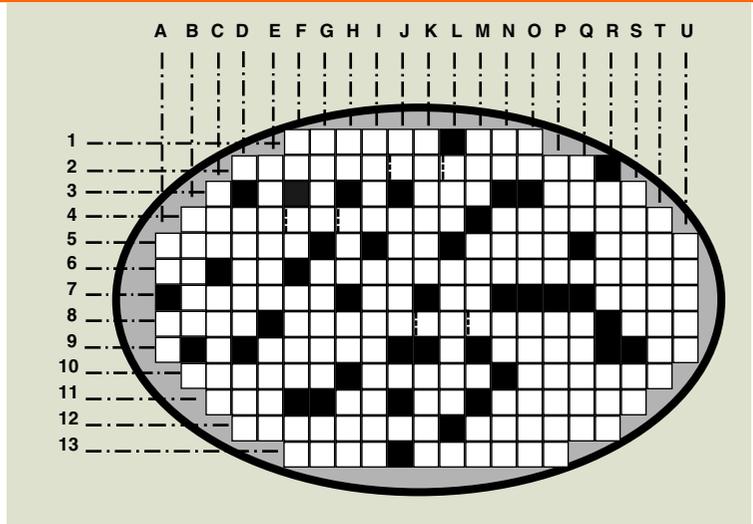
A.H.D.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT : 1. Le quinze de France - Tout un symbole pour le quinze de France - 2. Le quinze de France - 3. Chiffres romains - Passe en cinquième - 4. Rugbyman qui ne fait pas les choses à moitié ! - Telle une mêlée pleine d'ouverture pour les rugbymen - 5. Photographe français - Finissent dans la mêlée - Humeur noire - Donne de bons motifs - 6. Vache folle - Fin de conjugaison - Méritent de bons coups de pied ! -7. Il en faut deux pour transformer (singulier) - Un sacré homme - Laisse le choix - Possessif - 8. Divinité égyptienne - L'événement de l'année du rugby - Attache anglaise - 9. Décorai - Une des Cyclades - Chef du Ghana - 10. Se font au corps à corps - Un sujet qui n'en est pas à son premier essai - Poète latin - 11. Tranquille, calme - Premier en géographie - Un article en or - Coupe du monde - 12. Au rugby, elle ne peut pas se faire sans faute - Se marquent derrière la ligne - 13. Sans motifs - On en trouve plusieurs dans une équipe de rugby.

VERTICALEMENT : A. Marque de dédain - Toujours vert - B. Frappes du pied - C. Femme au pouvoir - Vieille forme d'ouïr - D. N'ont pas droit à la parole - Ex-appellation d'un lycée - E. On supporte celui de France - Ouest-Est-Nord-Est - F. Cuivre - Double romain - Aigre, irritant - Sans effets - G. Appareil de vol - Retirons de la vie active - Il dure plusieurs saisons - H. Centre de l'ANPE - Histoire d'eau - Union Africaine - Baba devant les voleurs - I. Elle a bien médiatisé la coupe du monde de rugby - Apportais de l'air au poumon - J. Fade au coeur - Oeuf de pou - K. Collectes du courrier - Prénom masculin - L. A confiance - Harassé, éreinté - M. Envoi d'un timbre - Soirée dansante - Haut d'église - N. Queue de boa - Suffixe - Difficile à définir - Correspondance informatique - O. Deux retirées de quinze - Engin volant - Sotte - P. Gradin d'amphithéâtre romain - Hésitas - Q. Long temps - Il demande un plaquage de ballon - R. ... quart dans une équipe de rugby - Métaux précieux - S. Pas large - Femme en Sainte - T. Qui fait suite à certaines chutes - U. Ville d'Egypte.

(solution page 46)



Philippe IMBERT

URGENCES & NUMÉROS UTILES



| | |
|---|-------------------------------------|
| SAMU | 03.81.53.15.15. ou 15 |
| POLICE | 03.81.21.11.22. ou 17 |
| POMPIERS | 18 |
| GENDARMERIE | 03.81.81.32.23. |
| HOPITAL | 03.81.66.81.66. |
| SOS MEDECINS | 08.10.41.20.20. |
| MEDECINS DU MONDE | |
| - Consultations gratuites | 03.81.51.26.47. |
| CENTRE ANTI-POISON | |
| - Besançon SAMU | 15 |
| - Lyon | 04.72.11.69.11. |
| - Nancy | 03.83.32.36.36. |
| TRANSFUSION SANGUINE | 03.81.61.56.15. |
| CENTRE ANTI-RABIQUE | 03.81.21.82.09. |
| CENTRE D'ALCOOLOGIE ET DE TABACOLOGIE | 03.81.81.03.57. |
| DROGUE INFOS SERVICE | 08.00.23.13.13. |
| SIDA INFOS SERVICE | 08.00.84.08.00. |
| TRANSPORTS SANITAIRES D'URGENCE (ATSU) | 03.81.52.12.12. |
| SOS AMITIE | 03.81.52.17.17. |
| SOS CONTRACEPTION IVG | 03.81.81.48.55. |
| SOLIDARITE FEMMES / VIOLENCES CONJUGALES | 03.81.81.03.90. |
| ANTENNE ENFANCE ADO | 03.81.25.81.19. |
| ENFANCE MALTRAITEE | 119 |
| ENFANCE MALTRAITEE ET ABUS SEXUELS | 03.81.21.81.43. - 03.81.21.81.44. |
| SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL | 03.81.41.22.60. |
| LIGNE BLEUE 25 | 03.81.25.82.58. |
| AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES | 03.81.41.21.22. |
| CROIX D'OR DU DOUBS - ALCOOL ASSISTANCE | 03.81.50.03.40. (répondeur 24 h/24) |
| SOS ALCOOL | 03.81.88.64.63. |
| AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTION | 03.81.83.03.19. |

du lundi au vendredi 8h - 12h 14h - 18h

PROXIM'CITÉ

0800.25.3000

APPEL GRATUIT

Pour signaler les anomalies (éclairage, voirie, tags, poubelles...) que vous constatez dans la rue, sur les places, les espaces verts... et obtenir une intervention des services de la Ville rapidement.

proximcite@besancon.fr - www.besancon.fr/proximcite

Améliorons ensemble notre cadre de vie **Besançon**

NUMÉRO D'URGENCE SANS ABRI 115

LA PORTE OUVERTE 03.81.81.03.04.

L'AUTRE CERCLE 06.89.02.17.43.

MISSION DISCRIMINATIONS (VILLE DE BESANÇON) 03.81.78.84.77.

HALDE (HAUTE AUTORITÉ POUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ) 08.10.00.50.00.

SERVICES D'URGENCE PHARMACEUTIQUE

• Dimanche 7 octobre : Comte (Châteaufarine), Centre commercial Châteaufarine (rue de Dole), 03.81.52.25.09.

• Dimanche 14 octobre : Gauthier (Chaprais), 45, rue de Belfort, 03.81.80.40.19.

• Dimanche 21 octobre : Guignard (Saint-Claude), 55, rue de Vesoul, 03.81.50.38.97.

• Dimanche 28 octobre : Morpain (Planoise), 14 place Cassin, 03.81.51.54.93.

• Jeudi 1^{er} novembre : Clauzet (Centre-Ville), 12, place de la Révolution, 03.81.81.19.75.

• Dimanche 4 novembre : Donard (Butte), Place Leclerc, 03.81.81.41.64.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

(Cartes d'identité, passeports, sorties de territoire, listes électorales, état civil, cimetières, attestations d'accueil, etc.)

• Mairie de Besançon - 2, rue Mégevand (entrée C, 1^{er} niveau) du lundi au samedi matin de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél : 03.81.61.50.50. Fax : 03.81.61.50.99.

Courriel : formalites@besancon.fr et etat-civil@besancon.fr

Site internet : www.besancon.fr/formalites

Points publics

- Clairs-Soleil, 104, rue de Chalezeule.

Tél : 03.81.87.82.20. Fax : 03.81.47.72.61.

- Montrapon, 7, rue de l'Épitaphe.

Tél : 03.81.87.82.50. Fax : 03.81.52.70.98.

- Planoise, 6, rue Picasso.

Tél : 03.81.87.80.15. Fax : 03.81.51.39.21.

Horaires : du mardi au jeudi de 8 h 45 à 12 h

et de 12 h 45 à 18 h ; vendredi de 8 h 45 à 12 h

et de 12 h 45 à 17 h ; samedi de 9 h à 12 h

Permanence décès-transports de corps

tous les dimanches matin de 9 h 30 à 11 h 30.

Renseignements : 03.81.61.52.60.

CHIRURGIENS DENTISTES DE SERVICE

• Dimanche 7 octobre : Dr Guyot Jeannin, 1, rue P.-J. Briot, 03.81.88.27.27.

• Dimanche 14 octobre : Dr Haus, 6, rue de la Mairie, Saône, 03.81.55.72.98.

• Dimanche 21 octobre : Dr Heitz, 30, rue du Mont, Pirey, 03.81.80.42.03.

• Dimanche 28 octobre : Dr Jeannot, 77, rue des Granges, 03.81.82.25.18.

• Jeudi 1^{er} novembre : Dr Hirsch, 35, rue de Besançon, Thise, 03.81.61.10.71.

• Dimanche 4 novembre : Dr Iche, 19, rue Sancey, 03.81.52.44.90.

VETERINAIRES DE GARDE

Les week-ends et jours fériés, pour toute urgence, 03.81.52.43.32.

DEPANNAGES-REMORQUAGES

• Du 5 au 12 octobre : Pignet, 03.81.80.27.26.

- Du 12 au 19 octobre : City Car, 03.81.41.12.12.
- Du 19 au 26 octobre : Iemmolo, 03.81.50.13.32.
- Du 26 octobre au 2 novembre : Pignet, 03.81.80.27.26.

URGENCES HOSPITALIERES

• Pour solliciter une intervention médicale d'urgence 15

En se rendant au CHU :

Hôpital Jean Minjot (Bd Fleming) : urgences médicales, chirurgicales, psychiatriques et cardiologiques de l'adulte.

Hôpital Saint-Jacques (Place Saint-Jacques) :

- Urgences gynécologiques et obstétriques (pavillon mère-enfant)

- Urgences pédiatriques (pavillon Bersot)

DEPANNAGES :

- GDF 08.10.43.31.25. (24 h/24)

- EDF 08.10.33.30.25. (24 h/24)

- Eaux (Mairie) 03.81.61.51.35.

ou 03.81.61.51.54.

(astreinte technique municipale : interventions d'urgence en dehors des heures de bureau sur installation située avant le compteur général)

TAXIS BISONTINS

- Esplanade Gare Viotte 03.81.80.17.76.

- taxis - auto-radio 03.81.88.80.80.

MOBILIGNES 08.25.00.22.44

INFORMATIONS ROUTIERES 03.87.63.33.33. (Metz 24 h/24)

METEO 08.92.68.02.25.

HORLOGE PARLANTE 36.99

MAIRIE 03.81.61.50.50.

OFFICE DE TOURISME 03.81.80.92.55.

PREFECTURE 03.81.25.10.00.

PROXIM'CITE 0.800.25.30.00.

PROXIM'SOCIAL 0.805.01.25.30.

ALLO SERVICE PUBLIC 39.39

du lundi au vendredi 8h30 - 18h

PROXIM'SOCIAL

0805.01.2530

APPEL GRATUIT

Perdu dans le dédale administratif, social ou juridique, un souci avec un proche...

Proxim'social vous écoute, vous reçoit, vous oriente et veille à la qualité de la réponse

Améliorons ensemble notre vie

MOTS CROISÉS

LA GRILLE BALLON DE RUGBY

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O | P | Q | R | S | T | U |
| 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 13 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |